

CHAPITRE III

UNE ÎLE CRÉOLE : le peuplement et l'occupation du sol

La Réunion est une « île à sucre » : cette dénomination fait appel à des notions bien définies, non seulement de climat ou de cadre naturel, mais de genre de vie ; il s'agit de cette civilisation créole commune à tant d'îles tropicales colonisées par l'Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles, et dont les traits originaux s'opposent si fortement à ceux des colonies récentes ; les Créoles, Européens nés aux Isles et vivant en climat tropical atténué, ont constitué des établissements de population blanche vivant de la terre — tout l'opposé, donc, de l'économie de traite, — soit par des plantations basées sur l'esclavage, soit sur des « défrichés » travaillés directement. Les paysages humains et les activités qui donnent à la Réunion sa physionomie actuelle se sont élaborés au cours des trois derniers siècles, qui constituent le passé de Bourbon ; c'est dans la façon dont la société créole a occupé le sol et en a développé les possibilités que l'on trouve l'explication des genres de vie et de l'économie de l'île.

I. — UNE OCCUPATION TARDIVE

La Réunion a été une île déserte jusqu'en 1663. Il est vraisemblable que l'on ne saura jamais qui y a abordé le premier, ni même à quelle époque elle fut découverte par les Européens. Pendant longtemps, les historiens locaux se sont contentés de répéter les détails fournis par la tradition : l'île aurait été découverte le 9 février 1513 par l'amiral portugais Pedro de Mascarenhas ; le groupe des trois îles aurait pris quelque temps après le nom d'Archipel des Mascareignes, et notre île celui de Mascarin, en l'honneur du grand navigateur. Mais lorsque les érudits se penchèrent sur cette tradition, ils s'aperçurent qu'elle ne résistait pas à la critique.

1. Le rôle d' « Aiguade ».

En tout cas, il est symptomatique de constater qu'à l'époque où ils constituèrent leur empire maritime, les Portugais dédaignèrent d'occuper les Mascareignes. C'est qu'en réalité ces îles étaient situées à

l'écart de la route normale des Indes; elles ne détenaient aucun produit précieux et ne pouvaient tenter des trafiquants, ni arabes, ni européens. Sa seule utilité était — au prix d'un léger détour — de permettre aux boutres et aux caravelles d'y « faire aiguade », et tel fut le seul rôle de la Réunion, vraisemblablement, pendant des siècles. Car il est moralement certain que les Arabes connaissaient l'existence de ces îles: il est inimaginable de penser qu'entre le VIII^e siècle, époque où ils abordèrent à Madagascar, et la fin du XV^e, quelqu'un des boutres qui trafiquaient entre les Indes et la côte Est de l'Afrique n'ait pas, un jour ou l'autre, poussé par la tempête, les courants, les alizés ou la curiosité, aperçu ces îles et n'y ait pas abordé. Pilotés par les Arabes, les Portugais s'initièrent à la mer des Indes, à partir de 1487. En 1500, Diogo Diaz aborda à Madagascar. Lequel des amiraux ou conquistadors portugais mouilla-t-il le premier à Bourbon? Codine opte pour Pereira, le 9 février 1507, Pajot pour Tristan da Cunha, Saraïva pour Pedro Mascarenhas en 1513, Guet également mais en 1528. Ce qui semble certain, c'est que cette année-là un navigateur portugais — Nuño de Cunha, selon Correa, ou Pero Vaz de Cunha, selon d'Andrade — voulut mouiller à « Santa Apolonia » pour y faire de l'eau, mais dut y renoncer. Il est certain, simplement, qu'en 1502 les Mascareignes étaient connues et qu'en 1528 les Portugais y relâchaient (1).

De toutes façons, la route normale des Indes, à l'aller surtout, passait par le canal de Mozambique, où les courants venus du Cap portaient directement. Au retour, les alizés poussaient naturellement les navires vers les Mascareignes, mais l'itinéraire était plus long, moins classique, trop loin des côtes. Ce n'est donc qu'exceptionnellement que les Portugais ont dû toucher ces îles (2) et, à mesure que les routes maritimes directes furent mieux connues, les visites s'y firent plus rares.

Le déclin du Portugal amène pour la mer des Indes une période d'abandon. Au début du XVII^e siècle, Mascarin reprend cependant son rôle « d'aiguade », mais au profit surtout des Anglais et des Hollandais. L'île est alors visitée de temps en temps par des navires isolés. Nous savons les passages de certains; d'autres, sans doute, y firent escale. Cette île déserte, au climat sain, recouverte de végétation, peuplée d'oiseaux, de poissons, de tortues, aux rivières claires et abondantes, sert alors de point de ravitaillement en eau et en aliments frais, de lieu de repos et de guérison pour les malades du bord, privés de vitamines. On y connaît le passage, en 1613, à bord de la « Pearl », de Castleton et, en 1619, du célèbre Hollandais Bontekoe, qui en fait une description

(1) En 1502, les deux cartes de Cantino et de Carnerio portent à l'Est de Madagascar trois petites îles: Diva Morgabine, Diva Arabi et Diva Moraze, à l'emplacement des trois Mascareignes. Ces documents sont les plus anciens mentionnant nos îles, et ces noms passent pour arabes. En 1508, la Mappemonde de Ruysch les indique. En 1516, la carte des frères Reinel marque au même endroit une « Samta Apolonya » au S.-O. d'une île plus petite et anonyme qui serait Maurice. En 1520, une « Carte de Munich » mentionne trois îles, avec l'inscription fameuse « Ilhas mascaramhas », origine du mot « Mascareignes » qui figure désormais sur la plupart des cartes postérieures.

(2) Quelles îles, au reste? Plus on avance dans le siècle, plus les noms sont nombreux et divers sur les cartes. Pour trois îles Réunion, Maurice et Rodrigue, on compte une quinzaine de noms différents. En 1529, la carte de Ribero inscrit « Mascarenhas et Sainte-Apollonie ». Sébastien Cabot, en 1544, mentionne « les Mascareignes » et Temporal en 1556 marque quatre îles sans nom. Puis les cartes deviennent plus confuses encore. Peu à peu cependant, le nom de Sainte-Apollonie est réservé par les Portugais à l'île que les Hollandais baptisent Maurice en 1598, — et celui de Mascarin à l'île de la Réunion.

fameuse. En 1629, l'Anglais Th. Herbert y laisse des porcs et des chèvres, afin d'améliorer la base de ravitaillement.

Cependant, divers marins français, depuis 1601, parcouraient la mer indienne. Mais ce n'est qu'en 1638 — encore l'événement est-il douteux — que le premier Français aborde « Mascarhène ». Selon le récit rapporté par Morisot, la flûte « Saint-Alexis », de Dieppe, stoppa devant l'île en juin, et Salomon Goubert, descendit à terre et en prit possession au nom du Roi de France: il en « arbora » les armes « contre un tronç d'arbre », après quoi il repartit (1).

Ainsi, cent trente-six ans après sa première mention officielle sur la carte de Cantino, Mascarin n'avait tenté personne et était encore déserte. Cependant, les récits de tous les navigateurs qui y passent sont absolument concordants: après des mois de navigation dans les mers torrides, l'île apparaît comme une corbeille de verdure, une « perle », un « Eden » délicieux. Castleton écrit: « Il y a une grande quantité d'oiseaux; deux hommes en tuent assez à coups de pierres ou de bâton pour nourrir quarante personnes; ...nos gens ont découvert un étang couvert de canards et d'oies sauvages... Ils y pêchent de grosses anguilles ». Les malades du navire de Bontekoe s'y roulent sur l'herbe et en sentent « aussitôt quelque allègement »; les ramiers « se laissent prendre à la main »... ou bien « on les assomme à coups de canne... »; on y trouve une grande quantité de tortues de terre et de mer, des cabris; les eaux y sont pures, les cascades se voient du large, au milieu d'un manteau de forêts.

Mais les gouvernements n'en sont pas encore à occuper toute terre par ambition politique. Il ne s'agit, pour le moment, que de la naissance du grand commerce transocéanique; ce qui compte, c'est le trafic. La côte d'Afrique et les Indes sont autrement intéressantes.

Ainsi s'explique le peu d'intérêt que l'île provoque. Et si la France, finalement, l'occupe, c'est en fonction d'un plan beaucoup plus vaste d'entreprises coloniales.

2. Les établissements temporaires.

En effet, il y a place pour l'île dans les projets de Richelieu sur Madagascar comme dans ceux de Colbert sur les Indes. Au début, ce n'est que par le rôle modeste d'un simple débarras. Chargé par la Compagnie de l'Orient d'organiser un commerce français à Madagascar, Pronis prend officiellement, au passage, possession de Mascarin, probablement en septembre 1642, au lieu qui en a gardé le nom de « la Possession ». A Madagascar, il fonda en 1643 le poste de Fort-Dauphin et, à l'issue d'une révolte de ses colons, il exila à Mascarin douze « mutins » pour s'en débarrasser.

Ainsi commença le peuplement de l'île. Débarqués par le « Saint-Laurent » en septembre 1646, les douze colons s'installent dans la plaine du Nord, grasse et riche, sur le bord de la Rivière Saint-Jean, au lieu appelé plus tard le « Quartier Français ». Ils parcourent l'île et ce sont eux qui fixent la nomenclature essentielle que l'on retrouve dans la carte de Flacourt, et que l'usage a consacrée: les Rivières de Galets, Saint-Jean, du Mât, des Roches, des Marsouins, de l'Est, Saint-Etienne, Saint-

(1) Le « Saint-Alexis » était affrété par la « Compagnie de navigation Berruyer, Desmartins et Rigault », fondée en 1637 pour le commerce de Madagascar et « isles adjacentes ».

Gilles, les trois Grands-Bassins, le cap Saint-Bernard, « le Païs Bruslé », la Possession du Roy, l'Estang-Salé. Ils ont certainement fait le tour de l'île et reconnu toutes les régions basses (1).

Lorsque Flacourt eut fait, en 1649, revenir à Fort-Dauphin les exilés de Mascarin, ils firent de cette île une description dithyrambique. Séduit, Flacourt envoie Le Bourg à Mascarin pour en reprendre encore possession — toujours selon le même rite. Il fait baptiser l'île « Bourbon », « ne pouvant trouver de nom qui put mieux cadrer à sa bonté et à sa fertilité ». Il y fait déposer à tout hasard quelques vaches et taureaux, mais ne semble pas avoir l'idée d'y fonder une colonie permanente. L'habitude se prend simplement de créer dans l'île des petits établissements temporaires en fonction des rivalités intestines qui secouent les Français de Fort-Dauphin. En 1654, Antoine Thoreau y est déporté avec six Malgaches et y reste trois ans.

Il s'établit sur la rive Nord-Est de l'étang de Saint-Paul — le Vieux Saint-Paul. Les colons y construisent des cases, défrichent un lambeau de terre, sèment du tabac, des melons des légumes, ramassent de l'aloès. Ce petit groupe vit parfaitement isolé; il fait l'expérience des saisons, des travaux et des jours en pays austral, apprenant à semer au début de la saison des pluies, faisant connaissance avec trois violents cyclones. A nouveau déserte, l'île voit arriver en novembre 1663 Louis Payen, un camarade et dix Malgaches, dont trois femmes; dès lors, l'île sera peuplée de façon permanente. Payen s'installe près de la Caverne de Saint-Paul, au Sud de la baie, au pied des murailles d'où tombent les cascades. Dès le début, les esclaves se révoltent et prennent la montagne; après l'esclavage, voici le « marronnage » qui s'établit à Bourbon dès l'origine du peuplement. Payen va vivre deux ans avec son compagnon, élevant du bétail et plantant du tabac qu'il vendra à un navire anglais de passage.

3. Une civilisation de cultures « vivrières ».

Mais c'est seulement de 1665 que date le véritable peuplement de Bourbon. L'année précédente, Colbert a patronné la fondation de la « Compagnie Française des Indes Orientales ». C'est elle qui va donner à l'île son essor. Elle obtient le monopole de la navigation et du commerce depuis le Cap de Bonne-Espérance « jusque dans toutes les Indes », « ainsi que l'Isle de Madagascar avec les isles circonvoisines ». Sa première flotte quitte Brest le 7 mars 1665 pour Fort-Dauphin qui sera la base essentielle. Mais le « Taureau », « l'Aigle Blanc » et « la Vierge du Bon-Port » font escale à Bourbon en juillet 1665 et y déposent, comme prévu, Etienne Regnault et une vingtaine de colons, à charge de s'établir définitivement et de mettre l'île en valeur.

La Compagnie a décidé en effet d'attribuer à l'île un rôle subalterne, mais fort utile: celui de servir, grâce à son air salubre, de sanatorium, d'« infirmerie » pour les passagers et les colons malades, de fournir aux navires allant aux Indes les « rafraîchissements » indispensables: eau, légumes, viandes fraîches; donc, il faut en faire une escale et un centre de culture et d'élevage, dont la mise en valeur n'est qu'un des aspects du vaste plan de commerce dans l'Océan Indien.

(1) Si leur principal centre fut « l'habitation » de « l'Assomption » au Quartier Français, ils ont dû habiter aussi Saint-Paul: la carte y mentionne une chapelle, des cases et la baie de Saint-Paul est la partie de l'île la plus exactement cartographiée: c'est très probablement là qu'ils ont débarqué.

Par l'acte de 1664, Louis XIV cède à la Compagnie ses droits de propriété sur Fort-Dauphin et sur Bourbon. Les engagés recrutés et transportés par elle pour exploiter l'île, sont donc les simples agents d'une maison de commerce; elle les installe sur ses terres, comme ses travailleurs.

Le premier noyau de peuplement.

La tradition a conservé pieusement les noms des vingt compagnons d'Etienne Regnault, tradition du reste sujette à caution: toujours est-il que quantité de familles réunionnaises portent le nom de Hoarau, Ricquebourg, Hibon, Fontaine, Mussard, Bellon. Si ces colons ne sont pas tous venus en 1665, ils sont arrivés en 1667 ou en 1671, années où deux flottes françaises vinrent appuyer les grandioses projets de Colbert aux Indes et à Madagascar. Tout cela échoua lamentablement et s'acheva en 1674 par le massacre des derniers Français à Fort-Dauphin; les rescapés, « débris de Madagascar », viennent se réfugier à Bourbon, désormais seul poste français dans la mer du Sud.

Curieuse vie que celle des colons. Pendant cinquante-deux ans, cette petite communauté blanche ne va s'accroître que très lentement, mais assez régulièrement, de quelques dizaines à quelques centaines d'individus hétéroclites, et mener la vie de nature dans une île pour Robinsons. Mentalité et genre de vie très spéciaux, sur lesquels nous sommes assez bien renseignés par les relations des voyageurs et agents de la Compagnie. Tous leurs témoignages concordent: enthousiasme délirant pour le climat, la végétation, le gibier, la richesse du sol; « je puis dire que cette île est enchantée », conclut Durot (1) — surprise charmée devant l'amabilité des colons, — scepticisme sur leur ardeur au travail. Les rapports des agents de la Compagnie: Regnault en 1681, Feuilly en 1705, Hébert en 1708, et les recensements qu'ils font effectuer, nous ont été conservés.

Il résulte de ces diverses sources que les premiers colons ont vécu là une vie de jeunes en vacances. Les premiers engagés avaient presque tous entre 19 et 28 ans. On trouve parmi eux surtout des gens du Bassin Parisien; la vie, à la fin de la Guerre de Trente Ans, était pénible dans la France du Nord, et d'autre part, pour se lancer dans une traversée de six à douze mois, selon les saisons et les navires, il fallait l'esprit d'aventure des pionniers et de sérieuses raisons: misère, nécessité de se faire oublier. Ceci explique que ces jeunes, habitués à la dure, seront ivres à la vue de la vie facile, « paradisiaque » de Bourbon. Ils y prendront goût: le résultat en fut l'indépendance, le laisser-aller, la paresse et la violence si l'on veut les contraindre.

Il est certain que le genre de vie primitif de la cueillette, de la chasse et de la pêche, est tentant, lorsqu'on se trouve quelques dizaines à vivre sur une île de 250.000 hectares, débordant de fruits et de gibier. Tous les récits des voyageurs décrivent les colons passionnés de chasse, prenant les cabris à la course, les anguilles à la main, tuant les oiseaux à coups de bâton, partant à la chasse à la tortue, faisant un massacre épouvantable. Durot, logeant chez le curé de Saint-Paul, y visite le « galetas aux poules, canards et tortues » (2). Les fruits sauvages pullu-

(1) L'île Bourbon en 1705 au rapport du Sieur Durot. Recueil trimestriel... t. II Voir les relations de Souchu de Rennefort, François Martin, Carpeau du Saussay, Dubois, Le Gentil, etc... dans Lougnon: Voyages anciens à l'île Bourbon.

(2) LOUGNON. Voyages anciens, p. 154.

lent: ananas, palmistes, bananiers. On se livre bien à quelques cultures: songes, tabac, melons, un peu de « bled » et de riz, sans excès. La canne à sucre, si elle n'est pas indigène, a été, à coup sûr, apportée dès les débuts: elle venait d'Indonésie, probablement par Madagascar; les colons l'écrasent avec une sorte de moulin à bras primitif, le « fangorin » ou « flangourin », pour en extraire un jus du même nom qui, fermenté, les porte vite à l'excitation; il est aussi apprécié que la tortue.

Où se sont établis les colons? Regnault, à l'arrivée, s'est installé au Vieux Saint-Paul. Mais en 1669, il franchit la Montagne et s'établit à l'embouchure de la rivière qui coule au pied de la falaise, dans un lieu qu'il nomme Saint-Denis. C'est qu'il se rend compte que la vaste étendue de plaines qui s'étale sur douze lieues, jusqu'à la Rivière de l'Est, le « Bon Païs », est plus riche que la baie de Saint-Paul. Si les vieux colons sont restés près de l'Étang, les nouveaux ont tendance, dès 1667, à s'installer vers l'Est, dans les « Quartiers ». Dès 1667-1668, deux autres « quartiers », Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, reçoivent des « habitants »; il s'agit de quelques cases, au milieu des petits « défrichés » sans doute perdus dans la forêt côtière et reliés par de vagues pistes à talons. Tout cela n'indique qu'un peuplement très dispersé, une vingtaine de familles échelonnées jusqu'au Quartier-Français. Ainsi dès le début de la colonisation se forment les quatre « quartiers » de base.

Comme aux Antilles, Colbert tient à créer à Bourbon un centre de peuplement français. Il faut donc des femmes, et il s'applique à en recruter parmi les orphelines de couvents, telles les seize jeunes filles de la « Dunkerquoise » dont deux finirent par échouer à Bourbon après le massacre de Fort-Dauphin (1). Les premiers mariages de 1667 et les jeunes ménages venus de Fort-Dauphin ont donné 23 filles et 17 garçons. Ils se marièrent entre eux et avec les nouveaux arrivants, et constituèrent le fond de la population créole actuelle, fleurant son air de vieille France provinciale et maritime.

Jeunesse du peuplement, vie libre au grand air; tous les jours on chasse, et de plus en plus loin, vers la Rivière du Mât à l'Est, vers la Rivière Saint-Gilles à l'Ouest, car le gibier commence à se faire rare. En suivant la côte, les colons s'enfoncent dans la forêt du Sud, clair-semée, et dans la savane. Les arrivées de navires constituent les gros événements: la population s'y presse, on fait de fructueuses affaires, on vend les tortues, le benjoin, l'aloès, et les filles trouvent vite des soupirants.

La vie agricole.

La Compagnie veut cependant mettre ses gens à la culture, afin de pouvoir vendre aux navires les vivres frais qu'ils réclament. Par sa Grande Ordonnance de 1674, Jacob de la Haye fixa les règles d'une saine économie: « la chasse est interdite, attendu que nous avons observé que la liberté de la chasse rend les habitants paresseux »; vingt écus d'amende à la première infraction, peine de mort (!!) à la seconde. Chaque « habitant » devra élever deux bœufs, deux cents volailles, douze porcs et produire six milliers de riz, trois milliers de légumes et grains, « et de bleds ce qu'ils pourront » (2).

(1) L'une d'elles était la fameuse Françoise Chatelain qui se maria quatre fois et sera appelée « la grand-mère de l'île ».

(2) Le millier de Bourbon vaut mille livres pesant.

Peu à peu, une économie de troc s'établit. Les surplus de récoltes sont livrés au magasin de la Compagnie, qui les achète ou les échange contre les pacotilles que ses navires amènent : tissus, souliers, outils, vaisselle. Car elle a le monopole du commerce et veut le faire jalousement respecter. Elle interdit « aux habitants » de vendre aux gens de passage, étrangers ou forbans. En réalité, elle exploite durement les colons, et beaucoup de ceux-ci chassent ou commercent en fraude; des conflits incessants, parfois sanglants, s'engagent entre eux et les gouverneurs. Les irréductibles prennent le large et vont chasser loin des lieux habités, au-delà de la Rivière du Mât, et surtout de la Rivière de Saint-Gilles, dans la savane, vers le « Boucan Laleu » où s'établit un gîte de chasse. Malgré les interdictions répétées de franchir ces rivières, ils passent au Sud et s'établissent, dans « le Pays des Vivres », vers la Rivière Saint-Etienne et même la Grande-Anse, dès 1674. L'amour de l'indépendance contribue ainsi à la connaissance de l'île.

Pendant, une petite communauté rurale s'organise. Elle vit le plus possible en autarcie, chacun produisant un peu de tout, sans méthode. Mais la culture s'étend, et bientôt les « défrichés » gagnent sur la forêt à mesure que le nombre des familles s'accroît. Regnault pousse ses colons à la polyculture, il introduit la vigne; on récolte « l'aloès », on cultive le tabac, les patates, le chanvre, le cotonnier, la canne à sucre; on produit aussi miel, cire, suif, laine, benjoin, safran, et surtout une abondance remarquable de légumes d'Europe et de fruits tropicaux; on extrait le sel de la mer à la « Pointe au Sel ». Le bétail prolifère à Sainte-Suzanne, les terres les plus riches, autour de l'étang et sur la côte du « Bon Païs » sont réservées aux créoles.

Le riz est devenu l'aliment de base. A l'exemple, certainement, de Madagascar, il est cultivé dès le début dans les terres aquatiques de l'Etang de Saint-Paul et de Sainte-Suzanne (1). Le blé vient bien à la Montagne de Saint-Paul, mais il est peu apprécié; on le cultive en rotation avec le maïs; tous les cinq ans, les patates remplacent les céréales pendant deux ans. Le cycle dure trente ans, après quoi on abandonne la terre à la savane à aloès. Le colon mange le riz, les esclaves le maïs et les patates.

Chaque colon nouvel arrivant sollicite et obtient une concession de terrain. Mais l'habitant ne se soucie guère de l'exploiter entièrement, — ni même rationnellement. Un petit « défriché » dans les bas suffit largement à ses besoins en grains et en bétail; il pêche des anguilles et des « chevrettes » dans ses ravines, va de temps en temps couper du bois ou chasser dans ses Hauts. Il vit sur son domaine, avec sa famille et ses esclaves; il consomme le lait, les fruits, les légumes de l'habitation; sa case, ses meubles, son toit, sont fournis par ses forêts; il s'habille de la laine de ses troupeaux ou des toiles de ses cotonniers, il essaye au début de boire le vin de sa treille; il vend aux navires le surplus des récoltes. Mais la plus grande partie de la concession reste vierge. Nous pouvons estimer peuplée et mise en valeur au début du XVIII^e siècle une bande côtière allant de la Rivière Saint-Gilles à la Rivière du Mât et ne s'élevant très probablement pas à plus de 200 à 300 mètres. Encore est-il bien entendu qu'à l'intérieur de cette bande de vastes zones de forêts subsistent et que les « habitations » y sont fort clairsemées. La zone la plus peuplée est le plateau en pente douce qui s'élève au-dessus de la falaise dominant Saint-Paul. De rares pionniers

(1) Il est mentionné dans les récits de Dubois (1674) comme cultivé dès 1669-1672 « à la mode des Noirs ».

cependant, s'enfoncent vers le SE, franchissent la Rivière du Mât, puis s'établissent dans les plaines de Saint-Benoît, avec quelques isolés jusque vers la Rivière de l'Est.

La communauté de Bourbon.

Cette expansion est nécessaire: la population augmente. A chaque nouvel arrivage de colons correspondent de nouveaux mariages. Nous savons ainsi qu'au début de 1671 il y a déjà à Bourbon 76 personnes.

Dans les lots divers qui se succèdent ensuite, il faut noter un groupe de 15 Indiens prisonniers de Jacob de la Haye, débarqués en 1674; ce sont les premiers Malabars. L'effectif est alors de 128. « Les débris de Madagascar » viennent s'y ajouter, puis les esclaves.

Avec Vauboulon, en 1689, une trentaine de Français arrivent. Le garde-magasin Firelin envoie à Paris un recensement qu'il a fait en 1690; l'île possède alors 216 habitants.

Cette population, en s'accroissant, prit très vite ce caractère mélangé qui lui est resté depuis. Chaque navire de la Compagnie arrivant de France amenait quelques colons, et souvent des esclaves malgaches; au retour de Surate ou de Pondichéry, il déposait des Indiens. Les métis, en conséquence, se multiplient rapidement. Les « forbans » anglais ou français qui écumaient l'Océan Indien débarquaient souvent des corsaires repentants ou enrichis qui se fixaient dans l'île — ou encore, des prisonniers de diverses nationalités. Après l'arrivée des « débris de Madagascar » — une vingtaine de personnes — « un corsaire anglais débarqua en 1687 vingt-deux flibustiers hollandais et quelques anglais » (1); en 1695, quinze pirates anglais « cousus d'or » décident de s'y faire ermites, des forbans français s'y joignent en 1704. Tous ne restent pas, mais beaucoup se marient dans l'île, où ils sont très appréciés, — et donnent l'exemple du travail et de la vertu, au dire des missionnaires. Un navire, en 1706, dépose six nouveaux flibustiers. Un bateau portugais naufragé, le « Saint-François-Xavier », déverse en 1687 plus de cent marins. Il convient d'ajouter des malades laissés par des navires hollandais ou anglais; des missionnaires de passage, des enrichis, retour des Indes, complètent le tableau. Bourbon a doublement bénéficié du désastre de Fort-Dauphin et de l'essor des comptoirs de l'Inde: un va-et-vient incessant y crée une population remuante et cosmopolite.

Mais dans ce petit monde évoluant en vase clos, les démêlés, les querelles prennent des proportions catastrophiques: complots, rixes, insubordinations, émeutes, sont phénomènes courants, les Gouverneurs disparaissent tragiquement, prennent la fuite ou meurent en prison. Il faut reconnaître, avec Jules Hermann, que cette population primitive n'est surtout, à quelques exceptions louables près, « qu'un ramassis où les aventuriers dominaient » (2). Si les mariages entre Blancs et Noirs sont

(1) BARASSIN, op. cit., p. 148.

(2) J. HERMANN. La colonisation de l'île de Bourbon, et la fondation du quartier Saint-Pierre, p. 40. La complexité extraordinaire de la population primitive de Bourbon est bien mise en valeur dans cette liste des Blancs reconstituée par le P. Barassin, et que nous reproduisons ci-dessous.

Population blanche et libre en 1698 (Barassin, op. cit., pp. 197-198).

7 familles de Français et Françaises nés en France	48 personnes
2 » de Français et Françaises nés dans l'île	5 »
3 » de Français nés en France et de Françaises nées dans l'île	9 »
1 » de Hollandais et Française créole	2 »

interdits, les enfants naturels ne le sont pas; les métis se multiplient, et avec eux se développe une petite catégorie de gens « libres », quoique de couleur, les « habitants » ne voulant pas que leurs enfants soient esclaves. Car bien évidemment le trait essentiel de cette colonisation blanche est qu'elle repose déjà sur l'esclavage: ainsi apparaît la physiologie typique de « l'île à Sucre ».

Jean de la Roque écrit en 1709 (1): « Tout le travail de la campagne se fait par les esclaves, les habitants travaillent fort rarement ». De leurs rapports avec Fort-Dauphin, les gens de Bourbon ont retenu le principe de l'esclavage. Il est vieux comme Bourbon. Il est officiellement interdit par la Compagnie, mais les Gouverneurs eux-mêmes le pratiquent, comprenant que sans esclaves l'île ne produira rien. Au fur et à mesure que croît la population blanche, les apports d'esclaves augmentent, si bien qu'à la fin du siècle on ne prend même plus la peine de s'en cacher. Les instructions de Foucherolles à Feuilley conseillent de faire venir des esclaves de l'Inde, ceux de Madagascar étant paresseux et révoltés. Mais, sur place, Feuilley constate que les colons préfèrent les Malgaches, moins paresseux. Villers est le premier gouverneur qui se livre en grand à la traite. Les instructions d'Hébert sur la mise en valeur de l'île ne peuvent s'exécuter qu'avec une abondante main-d'œuvre. Villers envoie une « traite » à l'île Sainte-Marie; et, grande nouveauté, Dulivier, agent de la Compagnie dans l'Inde, fait parvenir à l'île en 1707, « quatre esclaves mâles » vendus aussitôt: ce sont les premiers achats officiels de « Malabars ». Les habitants en demandent d'autres. Mais comme les Indiens sont paresseux et les Malgaches insubordonnés, la Compagnie suggère de recruter des esclaves sur la côte de Mozambique, à Sofala notamment: le Cafre est laborieux, vigoureux et docile.

Ainsi, sur une très modeste échelle, il est vrai, la traite s'organise dans les trois directions fructueuses: Madagascar, Inde, Afrique orientale; mais en 1713, on ne note encore à Bourbon que 338 esclaves pour 633 blancs et hommes libres. Il est vrai que déjà des noirs se sont faits « marrons ».

Encore un autre trait du peuplement à Bourbon que le « marronage ». Les Malgaches préféreraient souvent la misère ou la mort à la privation de la liberté. Ils s'installent dans les cirques, ou à flanc de rempart sur les « îlets », en pleine forêt; d'autres vivent dans les « cavernes » formées par la croûte des coulées de basalte. Beaucoup se groupent sur les hauts plateaux du centre, qui en reçoivent, dès cette époque, le nom de Plaine des Cafres.

La « chasse aux marrons » sera l'une des grandes causes de la connaissance de l'île. Les créoles hardis organisent des raids dans le Brûlé de Saint-Paul, vers Mafate, pénètrent dans les gorges de la Rivière du Mât et de Saint-Etienne. Ils reviennent enthousiasmés de ces régions où le gibier, disparu dans le Nord, s'est réfugié et prolifère, où abondent

12	»	de Français et Portugaises des Indes	58	»
1	»	de Vénitien et métisse franco-portugaise née dans l'île....	3	»
1	»	de Hollandais et métisse franco-portugaise née dans l'île..	3	»
14	»	de Français et Malgaches	72	»
1	»	de Hollandais et métisse franco-malgache née à Madagascar	2	»
1	»	Hollandais et métisse franco-malgache née dans l'île.....	2	»
1	»	Portugais des Indes et métisse franco-malgache née dans l'île	2	»
		Célibataires	12	»

216 personnes

(1) J. de la ROQUE. « Voyage de l'Arabie heureuse, etc... » dans LOUGNON: « Voyages anciens », p. 166.

les bois précieux. C'est le « Pays des Vivres » qui dorénavant va hanter les imaginations.

L'hétérogénéité du peuplement ne doit pas faire perdre de vue que les véritables « habitants », c'est-à-dire les propriétaires de concessions, sont pour la plupart Français. Les Mussard, Hibon, Cadet, Fontaine, sont toujours les maîtres de la colonie. Sur les 55 chefs de famille blancs dont il parle, Firelin note 9 Parisiens, 6 Normands, 6 Bretons, 2 Picards. Ce sont une mentalité et une civilisation française qui, par delà le métissage, donnent son cachet à Bourbon.

Le recensement d'Antoine Boucher en 1704 porte à 734 le nombre des habitants. Celui de 1711 indique 1024: 238 à Saint-Denis, 116 à Sainte-Suzanne, 670 à Saint-Paul. En 1713, il y a 1 171 habitants, dont 633 Blancs et 538 Noirs. 1 171 habitants pour quarante-six ans de colonisation! C'est un échec... Echec qui n'est que la conséquence de celui de la Compagnie. De 1678 à 1686, trois de ses bateaux seulement ont relâché à Bourbon, et de 1690 à 1694 un seul! La guerre a repris, les mers ne sont pas sûres, et Colbert est mort. Les colons deviennent des miséreux, que seul le trafic « interlope » fait vivre. Dans les années 1690 à 1701, on peut dire que l'île est abandonnée. L'entreprise a avorté, et les colons, « pittoresque collection d'épaves », dira M. Lougnon (1), n'ont plus qu'à se replier sur eux-mêmes et produire uniquement de quoi vivre médiocrement.

Ce sont les Malouins de Crozat qui, à partir de 1701, vont réveiller l'île. Ils s'intéressent aux Indes et plus encore à l'Arabie. Mourante, la Compagnie des Indes, en 1707, leur propose de partager son privilège. Aussitôt, le trafic s'amplifie. C'est par les Malouins que soudain, en 1715, le café apparaît à Bourbon et y porte la promesse subite d'une grande prospérité et d'une brillante civilisation coloniale.

II. — UNE CIVILISATION DU CAFE

C'est en effet par le café que la vocation de Bourbon à une économie d'île tropicale se réalise brusquement. Sur le point d'être abandonnée, l'île mute, au contraire, et subitement devient un centre animé de peuplement et d'affaires. Alors vont se préciser des traits qui, encore de nos jours, comptent pour beaucoup dans la physionomie de la Réunion: économie de plantation, afflux d'immigrants, main-d'œuvre de couleur, mentalité modelée par deux siècles d'esclavage.

1. La conquête de l'île par le café.

Le 25 septembre 1715, le « Chasseur », vaisseau malouin, après avoir pris possession le 20 d'une île Maurice abandonnée par ses Hollandais, débarquait à Bourbon vingt plants de caféiers embarqués à Moka. Aussitôt mis en terre, dix-huit moururent. Les deux derniers, confiés aux frères Martin, de Saint-Denis, vécurent et, deux ans après, fructifièrent. De ces deux pieds toute la richesse de l'île est sortie (2), au point que le nom de Bourbon, associé à celui du café, est connu dans le monde entier.

La réussite de Bourbon s'explique par la conjonction heureuse de circonstances favorables. L'initiative malouine est celle d'hommes d'af-

(1) LOUGNON: « L'île Bourbon... », p. 17.

(2) LOUGNON: « L'île Bourbon... », p. 73.

fares qui se sentent de taille à réussir là où la vieille Compagnie a échoué; il ne s'agit plus de ravitailler de rares navires, mais d'obtenir le contrôle et les bénéfices de produits de valeur, assurés d'un écoulement certain. La mode du café fait fureur en Europe; introduit par les ports de Provence dès 1644, il règne à Marseille en 1660, et le fameux café Procope s'ouvre à Paris en 1672. Les Malouins pensent qu'au lieu de l'acheter à grands frais en Arabie, ce serait une source de profit considérable d'en organiser la culture soi-même; il fallait pour cela une terre française sous les tropiques et Bourbon, escale sur la route de Moka, était tout indiqué. Le climat tropical atténué, les pentes d'altitude moyenne, le sol de décomposition basaltique, tout cela devait permettre une réussite, à condition qu'on reprit d'une main ferme l'exploitation de l'île, qu'on amenât à pied d'œuvre les colons et qu'on leur fournît une main-d'œuvre bon marché. Un seul point noir: Bourbon n'a aucune vocation maritime. C'est en partie pour cela que Maurice, baptisé Ile de France, est colonisée: elle fournira le port des Mascareignes.

Cependant, dès 1711, un caféier « marron » indigène avait été découvert dans l'île, puis oublié. L'arrivée du Moka réveilla les souvenirs et l'on s'en fut en forêt cueillir le café sauvage: il fut trouvé excellent, quoique inférieur au Moka. Il était la preuve que ce dernier pouvait réussir. Cet espoir du café a la chance supplémentaire de survenir à Bourbon à l'époque où Law devient le maître de l'économie française. Celui-ci prend une grande part personnelle à l'élaboration du Plan de Colonisation de 1717. Ce plan vise à faire de Bourbon une grande base vers les Indes dont l'exploitation commerciale va être sérieusement reprise par une Compagnie des Indes entièrement refondue et rajeunie.

Il va falloir sortir l'île de sa torpeur, réorganiser l'administration, faire produire la terre, créer la prospérité par la culture de produits d'exportation: aloès, benjoin, coton, mais surtout le café, dont on imposera la culture aux habitants. La Compagnie fournira les esclaves en prenant la traite à son compte. Une équipe d'administrateurs habiles est nommée, sous la direction de Beauvillier de Courchant et de son lieutenant Desforges-Boucher, qui lui succède en 1723, suivi de P.-B. Dumas (1727-1734) et de Labourdonnais (1735-1746). Ces quatre noms symbolisent la richesse de Bourbon au XVIII^e siècle.

Les décisions du Conseil Supérieur en 1718 ont pour but de pousser l'habitant à la culture en grand du caféier, soit celle du caféier indigène, soit celle du Moka. En 1717, un ballot de 60 livres de café « marron » est parvenu jusqu'à Paris où la Compagnie l'a apprécié. Mais le Conseil Supérieur fonde surtout ses espoirs sur l'« Arabica » (Moka). Il décide que chaque habitant en cultivera au moins 10 pieds par travailleur. La Compagnie fera des avances aux habitants sérieux, leur fournira des Noirs à crédit; en revanche, elle n'accordera de concession que moyennant l'engagement de livrer 1/5 du café produit — taxe qui se révélera inapplicable —. Elle fait connaître ces perspectives en France par une propagande bien menée. Un « boom » — ou du moins une mode — s'établit, d'aller à Bourbon comme on va vers d'autres « Isles »; on a chance d'y réussir, car l'île est alors la seule colonie qui fournisse le café à l'Europe.

2. Le peuplement des basses pentes.

Désormais les colons affluent. Après les aventuriers des débuts, Bourbon accueille à partir de 1718 une nouvelle couche de population:

cadets de familles bourgeoises ou même aristocratiques, tels les de Ville-neuve, les Motais de Narbonne, les de Balmann, des officiers, des ingénieurs, et aussi des ouvriers, des hommes de troupe. Très vite, le roturier devient « honnête homme », même 18 faux-saulniers débarqués en 1731 et qui servirent de commandeurs aux esclaves (1).

Comme ceux-ci affluent en grand nombre, la population se gonfle rapidement. De 1 171 habitants en 1713, elle passe à 7 500 en 1732; mais déjà, conséquence fatale du régime d'exploitation tropicale, le nombre des Noirs (5 500) a dépassé celui des Blancs. Bory de Saint-Vincent évalue la population, en 1763, à 19 000 âmes, dont 4 000 Blancs, et en 1788, Raynal parle de 46 017 habitants dont 7 833 Blancs, soit 81 % d'esclaves.

Entre temps, par un glissement des colons le long de la côte, au départ de Saint-Paul et de Saint-Denis, toutes les basses pentes utilisables ont été occupées et mises en valeur.

Le peuplement du Sud par Saint-Paul.

Dès 1719, en effet, les colons se ruent vers le « Pays des Vivres ». Le succès des cultures d'exportation est tel que le prix de la terre monte rapidement. L'obligation de « caser » les nouveaux venus et l'ordre impératif de trouver des terres à café décident les Gouverneurs à ouvrir les portes du Sud. Des concessions seront accordées à ceux qui en demanderont. Le cyclone de 1718 qui couvrit de galets les plaines fertiles du Vieux Saint-Paul fut aussi, probablement, une cause importante de la ruée de 1719-1728. Toujours est-il que les jeunes Saint-Paulois descendent vers le Sud; ayant le goût du risque, ils étaient sûrs, moyennant un gros travail de défrichement accompli par les esclaves, de faire rapidement fortune.

Une pluie de concessions s'abat sur l'île. Des forêts tombent sous la hache, des propriétés se créent, les caféiers par milliers gravissent les pentes; des esclaves dociles travaillent partout dans les champs. Ainsi les fils Cadet s'établissent-ils sur la Ravine Sèche, au-delà des Avirons; les Rivière s'installent au Portail, Dennemont aux Avirons, une dizaine de jeunes Saint-Paulois s'établissent près de l'Etang du Gol; l'exemple vient de haut: Desforges-Boucher se fait concéder en 1719 un vaste domaine au bord de l'Etang du Gol, et le fait aussitôt défricher, puis planter en café, vigne et olivier. Du coup, Pierre et François Nativel, Gilles Fontaine s'établissent sur les bords de la Rivière Saint-Etienne, à l'emplacement de Saint-Louis actuel. Dès 1722, un nombre important de pionniers est établi entre les Avirons et la grande rivière du Sud.

L'exploration de ce pays vierge est pour eux un enchantement. Hermann trace un tableau séduisant de ce « Mahavel », ou « Pays des Vivres », aux larges pentes douces coupées de gorges profondes; le caféier y pousse bien sur d'épaisses argiles basaltiques; l'anse de la Rivière d'Abord semble y suggérer un site de ville. C'est de toute évidence le secteur le plus agréable et le plus riche de l'île. Aussi la Rivière Saint-Etienne est-elle franchie; en 1724, Joseph Lauret et Jean Hoarau découvrent entre le Bras de Cilaos et le Bras de la Plaine un plateau isolé et fertile; ils se font concéder en 1725 la totalité de cette région triangulaire qui monte jusqu'à la plaine des Salazes et qui devient l'Entre-Deux. Des éléments de pointe débordaient cependant largement

(1) LOUGNON. Correspondance I, p. XVI.

la Rivière d'Abord: Terre-Sainte se peuplait, et des colons isolés s'installaient déjà vers l'Anse, la Petite Ile et Manapany. En 1731, la Ravine du Pont est donnée à Nicolas Morel; le terrain entre la Rivière de Vincenzo et la Ravine à Panon fut concédé à trois habitants entre 1727 et 1732 (1).

Mais l'essor du café contribue au déclin de Saint-Paul, dépossédé par ailleurs du titre de capitale. En effet, un vide relatif demeure entre la vieille cité et les pays du Sud. La région de Saint-Leu est aride, ses pentes sont abruptes; les Saint-Paulois n'y résident guère et laissent troupeaux et plus tard caféiers aux soins des esclaves: ainsi Saint-Leu sera-t-il principalement un quartier prolétaire et noir où il y aura toujours dix fois plus d'esclaves que de Blancs (128 Blancs pour 1386 esclaves en 1778). Au contraire, dans les riches terres au-delà du Gol, loin de Saint-Paul, le propriétaire s'établit fatalement à demeure. Ainsi s'explique que Saint-Louis et Saint-Pierre aient fait reconnaître leur existence officielle presque 50 ans avant Saint-Leu (2). En effet, le groupe des colons du Sud, pour toutes les questions d'administration et de commerce, était obligé de communiquer constamment avec Saint-Paul; un va et vient incessant avait lieu le long de la côte, les pertes de temps étaient énormes. Aussi, P.-B. Dumas installe-t-il en 1728 un curé dans ce qu'on appelait le « Quartier Saint-Etienne », et place son église d'abord à l'Etang-Salé, puis sur les bords de la Ravine du Gol en 1730: c'est Saint-Louis.

Cependant, ce secteur n'est encore, pendant longtemps, qu'une paroisse du Quartier, « officiel » celui-là, de Saint-Pierre; les colons y affluaient tellement qu'en 1732 une chapelle s'ouvre à la Ravine Blanche. Néanmoins, à cause de l'opposition de Saint-Paul, il faudra attendre 1736 pour que Saint-Pierre soit définitivement promu « Quartier » indépendant.

Dumas et Labourdonnais, excellents administrateurs, se devaient de ne pas laisser cette occupation du sol se développer à la fantaisie des colons. Parallèlement au mouvement de concessions qui s'accélère à partir de 1726 — en 1727 il y en a déjà plus de cent — ils amorcent un travail de cadastre; le Sud de l'île fut colonisé beaucoup plus rationnellement que le Nord, car il profita de l'expérience acquise dans les débuts. Les pentes au-dessus de la côte furent loties après arpentage. L'ingénieur Antoine de Bavière trace en 1732 le plan de Saint-Pierre, « Quartier de la Rivière d'Abord », et La Bourdonnais en fit pousser la réalisation. Saint-Pierre est né sur son ordre.

Le peuplement de la côte Est par Sainte-Suzanne.

De même Saint-Denis. Ce n'était encore qu'un village. Mais, par une décision de 1738, Labourdonnais en fait la capitale de l'île. Cependant, ville artificielle sur un plateau rocailleux, Saint-Denis n'avait guère de rôle à jouer dans la mise en valeur des terres de la région du Vent. C'est de Sainte-Suzanne que partit le mouvement des pionniers, non plus ruée, semble-t-il, mais plutôt glissement, et de plus faible amplitude, vers la Rivière de l'Est.

Dès 1715, les colons étaient assez nombreux au Sud de la Rivière du Mât pour qu'une section de paroisse s'y forme. En 1725, tout le ter-

(1) NANTEUIL. « Législation », 1861. I. p. 527.

(2) PEROTIN. « Chronique de Bourbon ». La belle époque de Saint-Leu, p. 150.

ritoire entre cette rivière et la Rivière des Roches est concédé par Desforges à une Veuve Lebeau, à condition qu'elle y cultive le café. Les habitants se multipliaient dans cette zone et se plaignirent bientôt des difficultés qu'ils éprouvaient pour aller à Sainte-Suzanne. En 1733, fut créée une paroisse; en 1734, un nouveau quartier s'est formé au Sud de la Rivière du Mât, Saint-Benoît (1). Puis c'est au tour des habitants entre Rivières Saint-Jean et du Mât de se plaindre de l'éloignement du chef-lieu, et en 1740 une église est construite à mi-chemin des deux rivières; c'est Saint-André, paroisse qui se détachera insensiblement de Sainte-Suzanne.

Au-delà de la Rivière des Marsouins, le peuplement est encore très faible. On sait cependant qu'en 1728 une concession fut accordée à la Rivière de l'Est, et une en 1730 à Sainte-Rose (2). Mais les colons comprennent vite que la côte Est, beaucoup plus humide et touffue, n'a pas l'intérêt du versant sous le Vent.

Ainsi, vers 1740, une fois ralentie la ruée vers les terres à café, toute la zone côtière est assez sérieusement peuplée et mise en valeur de Sainte-Anne à Saint-Denis et de la Possession à la Rivière des Remparts. L'île possède cinq « quartiers », Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre, Sainte-Suzanne, Saint-Benoît, et trois « paroisses », Sainte-Marie, Saint-André, et Saint-Louis.

3. L'empire du café.

Une telle prolifération de domaines et de colons sur les basses pentes ne s'explique que par les bénéfices substantiels que procurait la culture du café.

L'économie caféière.

Le « Café Bourbon » évoque encore de nos jours les fastes et les grâces de la vie créole du XVIII^e siècle. Il règne sans conteste sur les places de commerce européennes jusque vers 1750, et jusqu'à la fin du siècle apporte l'aisance aux « habitants »; il fait de la petite île le symbole d'une civilisation.

Dès 1719, des graines ont été distribuées aux colons, et en 1720 bien davantage encore. Mais les débuts sont peu encourageants: le créole consent bien à aller dans les Hauts récolter le café « marron » — et, par la même occasion, à aller à la chasse, — mais cultiver scientifiquement est une autre histoire.

Cependant, après une difficile période d'adaptation, de 1722 à 1725, la culture semble lancée. En 1727, l'île peut enfin expédier 23.800 livres de café en France. Sur toutes les terres défrichées, de 100 à 400 mètres environ, les caféiers balancent sous l'alizé leurs baies rouges. « On ne peut, dit Dumas, voir rien de plus beau que les plantations de café de l'île Bourbon ». Vers Saint-Leu, vers le Tampon, les qualités sont véritablement excellentes.

En même temps, les façons culturales s'améliorent. On cesse de cueillir le café « marron », mais on cultive, avec l'« arabica », du café

(1) A. LOUGNON. Recueil trimestriel. T. I, pp. 239-262.

(2) R.M. LEGRAS. « Etude sur le Domaine colonial à l'île de la Réunion ». Dans LOUGNON. Recueil trimestriel, T. VI, pp. 207-237.

indigène. Les grains sont séchés sur l'« argamasse », plate-forme faite d'une sorte de mortier ou de terre battue, installée sur chaque habitation. Mais il fallut des années pour mettre au point les procédés de culture, de séchage et d'emballage nécessaires à fournir un excellent café. Cependant Dumas, à Sainte-Suzanne, plante 45 000 caféiers, il en a 30 000 à Saint-Paul en 1732; Dioré à Saint-Denis en possède 40 000 (1). En 1728, Bourbon exporte 120 000 livres, en 1734, 895 000; elle en produit 1 500 000 en 1740 et, en 1744, année record, 2 500 000 livres (2). Jusqu'en 1742, ce sera la très grande période.

Mais la structure même de la côte entrave l'écoulement de la production. Labourdonnais fait établir à Saint-Denis un « pont volant », sorte d'apponnement pour le chargement des balles de café. Cependant cela ne remplace pas un port naturel; aussi, ne conçoit-il l'exploitation de Bourbon qu'en symbiose avec celle de l'Île de France; l'escale officielle est portée à Port-Louis, base commerciale et stratégique française sur la route des Indes.

Le commerce était fondé essentiellement sur l'échange du café contre les marchandises de France ou de l'Inde. De Pondichéry, de Surate, les vaisseaux de la Compagnie portaient les cotonnades (indiennes, organdis, etc...), les épices, le poivre, les plants de cultures extrême-orientales, le rotin; c'était le commerce « d'Inde à Inde ».

A vrai dire, ce commerce, à partir de 1742, se ressent de la baisse du prix du café. Les Antilles (Martinique surtout), se posent en redoutables concurrentes, et la Compagnie, pour leur résister, doit abaisser ses prix d'achat à Bourbon. Aussi, sur les conseils même de Labourdonnais, les Créoles maintiennent-ils leur polyculture vivrière: l'île produit riz, blé, maïs, manioc, et on observe de nombreuses tentatives pour répandre le cotonnier, le théier, le tabac, le mûrier, l'indigo. La solution sera bientôt — et pour 50 ans — la production des épices.

Il est curieux de constater que la seule ressource d'avenir, la canne à sucre, n'est pour ainsi dire pas cultivée; alors qu'elle se développe rapidement dans l'Île de France, Labourdonnais, dirigeant, spécialise Bourbon dans le café et les vivres. Ainsi l'île se refuse encore à sa vocation sucrière.

L'évolution du peuplement.

Déjà se précisent fortement les groupes sociaux qui forment de nos jours les assises de la population réunionnaise: Cafres, Malabars, Malgaches ne sont que les descendants des esclaves amenés par la traite, Petits Blancs des Hauts sont ceux de colons européens en voie de paupérisation.

a) La prédominance des éléments de couleur.

Si la population est passée entre 1711 et 1788 de 1 500 à 46 000 habitants, c'est surtout du fait de la présence dans l'île de 35 000 esclaves. La traite est devenue en 1733 à Bourbon, une institution de base. Pendant tout le siècle, les esclaves ont débarqué en rade de Saint-Paul et de Saint-Denis. Il n'y a pas de négriers proprement dits; au gré des circonstances, les voiliers venant de France, après avoir débarqué leurs

(1) LOUGNON. « Les biens de P.B. Dumas à l'île Bourbon », dans Recueil trim. t. VII, p. 111.

(2) FARCHI. « Petite histoire de l'île Bourbon », p. 120.

marchandises, vont parfois faire une campagne de traite et vendent leur cargaison avant de revenir en Europe; les vaisseaux retour de l'Inde en déposent au passage.

Selon les cours et le goût des colons, les navires vont traiter dans différentes régions. Les Malgaches s'achètent autour de la baie d'Antongil, à Matatane, à Galembouille. Parfois, mais rarement, la Guinée et le Sénégal fournissent des contingents (1729-1730); les négociants nantais y trafiquent pour Bourbon de 1742 à 1744. Les meilleurs esclaves viennent des Indes; de la côte de Malabar, de Coromandel, de Surate, arrivent les plus belles « pièces d'Inde » qui fournissent des domestiques de grandes maisons ou des artisans habiles, Télingas, Tamouls; on les voit venir comme tisserands, traiteurs d'indigo... Quant à la masse des esclaves des champs, elle est formée de Cafres et se recrute sur les côtes de l'Afrique portugaise, à Sofala surtout.

Il se trouve parfois que l'esclave a le mauvais goût de se faire « marron ». Les noirs « marrons » n'ont probablement jamais été très nombreux, quelques centaines peut-être vers 1735. Le marronnage est surtout le fait des Malgaches, qui s'établissent dans les Hauts, dont ils baptisent les filettes, les ravines, les mornes (1). Des battues sont organisées périodiquement, et certains créoles se sont faits une spécialité de ces chasses, qui constituaient parfois de véritables exploits dans la jungle montagneuse. C'est par ces expéditions que les colons découvrent peu à peu les grands cirques et les hautes plaines intérieures, qu'ils doivent parfois aborder en descendant par les remparts. Lorsque, après 1750, le danger marron sera très diminué, les Hauts resteront pourtant longtemps encore les terres à éviter, d'accès difficile, impropres à l'aménagement des plantations tropicales, sur lesquelles les nouveaux arrivants continuent à se grouper.

b) *L'apparition d'un groupe nouveau: Les Petits Blancs.*

Il arrive un moment où le plein d'« habitants » semble fait sur une bande littorale désormais presque saturée. La population croissant, un nouveau quartier est créé en 1777, pour grouper les habitations entre la Petite Ravine et celle des Avirons: c'est Saint-Leu. Cette fois-ci, les concessions sont vite cadastrées, sur ce versant où les ravines sont particulièrement régulières et parallèles: dès 1737, Panon a dressé un premier plan, Laval le complète en 1780. Mais en 1785, c'est dans l'extrême Sud que s'amorce une crise sociale que Joseph Hubert, par la création du « quartier » Saint-Joseph, essaye de résoudre. Dans cette région, les planteurs s'étaient multipliés depuis les vingt dernières années: le riz et le girofle y venaient bien. Entre Manapany et la Ravine Panon, il s'agissait des dernières poussées de colons Saint-Pierrois, mais à l'Est s'étaient établis de pauvres cadets de familles blanches, venus de Sainte-Suzanne ou de Saint-Benoît. Sans terre suffisante pour vivre, ils voulaient partir aux Seychelles, dit Chanvalon dans son Mémoire de 1804. On les détermina à n'aller qu'à Saint-Joseph. Ils y avaient défriché, vers Langevin et au Tremblet, de modestes lopins entre mer et forêt.

(1) La tradition rapporte à tort ou à raison que Cimandef, Anchaing, Dimitil, sont des noms de chefs marrons; des mots tels que Salazes, Cilaos, Tevelave, sont d'origine malgache. Dimitil est resté célèbre; il menait avec sa « smala » une vie de nomade perpétuellement traqué, changeant de camp et de région; il y a un plateau Dimitil entre Cilaos et le Bras de la Plaine, une îlette Dimitil dans le lit de la Rivière des Remparts. Les principaux camps de Noirs sont les fonds de Mafate, les Hauts de l'Entre-Deux, Cilaos

Ainsi le dernier « quartier » créé avant la Révolution diffère-t-il des autres, en ce sens qu'il est habité par de petits propriétaires peu aisés.

La formation du quartier Saint-Joseph annonce par ailleurs de profonds remous dans le peuplement et l'équilibre social. Avec sa constitution, « la boucle est bouclée », toutes les terres littorales exploitables sont concédées, et la poussée par Saint-Pierre rejoint celle venant de Saint-Benoît. Mais les arrivées croissantes de colons depuis 1723 avaient provoqué une diminution progressive des superficies concédées; les derniers venus et les fils cadets des colons n'obtenaient plus que des parcelles insuffisantes pour tenir le rang d' « habitants » aisés. Ainsi débute un mouvement vers la prolétarisation, qui finira par donner le « Petit Blanc ». M. Pérotin (1), étudiant les recensements de 1735 et de 1779, a montré que ce mouvement s'est amorcé entre ces deux dates: 1 Blanc sur 57 vit en 1735 sans esclave ou avec un ou 2 esclaves, c'est-à-dire dans la misère. En 1779, ce sont 10 Blancs qui vivent ainsi. Déjà, en 1768, des rapports signalaient l'existence de familles blanches très misérables, et le lotissement de Saint-Joseph ne sera qu'un palliatif.

Une économie de plantations.

Peut-être un esprit averti aurait-il pu déjà prévoir, par ailleurs, que l'ère de la prospérité caféière allait finir. Le Traité de Paris (1763) en sacrifiant les Indes, sonnait le glas de la Compagnie. Sa liquidation aboutit en 1767 à la prise en charge directe de Bourbon par l'administration royale. Aucun privilège ne pouvait donc plus défendre le café Bourbon contre le café des Antilles et surtout celui que la grande île de Saint-Domingue se met à produire en masse. Il ne vient à l'idée de presque personne de lutter contre la production sucrière de l'île de France. A la fin du siècle cependant, quelques isolés se mettent à planter la canne pour la traiter ensuite. En 1784, deux moulins existent, à Saint-Benoît chez Laisné-Beaulieu et à Bras-Panon chez Azéma, et c'est Cossigny, dit-on, qui introduit la « Batavia » en 1788. L'action personnelle de deux grands agronomes dirige les activités des « habitants » vers une toute autre direction. Certes, le café occupe toujours la première place, mais il n'a plus le monopole des denrées de valeur. En 1771, grâce aux efforts tenaces de l'intendant Poivre et de Joseph Hubert, la culture des épices se répand à Bourbon. Poivre introduit des Moluques le muscadier et le girofle, arbustes éminemment délicats et fragiles et Hubert acclimate, dit-on, l'avocat, l'arbre à pain, plusieurs variétés de dattiers et de manguiers, le mangoustan, le cacaoyer, l'ananas, le letchi. La première muscade est produite en 1785 chez Sicre de Fontbrune, et Joseph Hubert a couvé avec amour le premier giroflier dans ses terres chaudes et humides du Bras-Mussard en 1772. Bientôt, ces arbres se multiplient sur la côte du Vent; Joseph Hubert distribue les graines; leurs produits de prix, joints à ceux de la cannelle et du poivre introduits plus anciennement, contribuent à l'enrichissement de toute une masse de petits planteurs qui, sur une faible surface, ont un grand profit: girofle et muscade sont pour beaucoup dans le peuplement de la région de Sainte-Anne, de Sainte-Rose et, au-delà du Grand-Brûlé, de Saint-Philippe et de Saint-Joseph. En 1792, il y a 15.000 girofliers à Saint-Benoît. L'odeur s'en perçoit au large. L'époque des épices vient peu à

(1) PÉROTIN. « Le prolétariat blanc à Bourbon avant l'émancipation des esclaves », 14 p., inédit, 1957.

peu relayer l'époque du café (1). C'est la grande époque de Saint-Benoît où habite un cinquième des Blancs de l'île (2). Dioré, en 1786, fait faire un inventaire de la production de l'île: Cinget le traduit ainsi (3): 1.390 tonnes de café, 169 tonnes de coton, 274.806 hectolitres de grains, dont 30.000 de blé.

L'île semble, en ces vingt dernières années d'Ancien Régime, recueillir à la fois le bénéfice de tous ses efforts et de toutes ses crises précédentes. Elle atteint son maximum de prospérité et de douceur de vivre, au moins pour les « habitants ». Les boucaniers se sont transformés en « petits maîtres ». La société créole est raffinée; elle envoie ses enfants en France pour achever leur éducation, elle se pique de littérature et d'art; Parny et Bertin symbolisent l'élégance frivole et indolente de cette nouvelle génération. Les habitations élégantes, les varangues fleuries, les mousselines légères, les chaises à porteurs en rotin, balancées par les Télingas, les fêtes de nuit en toilettes vaporeuses ont frappé d'admiration les voyageurs de l'époque. Cependant que des corsaires fameux, partis de Saint-Paul, sillonnent la mer des Indes à la recherche d'un empire perdu.

Un certain nombre de traits, qui sont ceux de l'île de nos jours, sont déjà fortement fixés. C'est ainsi que toute la région entre les Grands-Bois et le Grand-Brûlé est occupée par des « petits planteurs », propriétaires à bas niveau de vie, très différents des « habitants » des grands domaines que l'on rencontre ailleurs. Les recensements annuels par « habitations » sont révélateurs à ce sujet.

Les familles d'« habitants » qui ne possèdent pas d'esclave sont une faible minorité (20 %), sauf dans la région de Saint-Joseph; il y a beaucoup plus de noirs que de négresses, les négrillons n'arrivent généralement qu'au tiers ou au quart du total, tellement la mortalité des jeunes est forte. Les Cafres sont les plus nombreux, dans presque tous les domaines, puis viennent les esclaves créoles, nés dans l'île, les Malgaches, et enfin, beaucoup plus rares, les Indiens et Noirs du Golfe de Guinée.

Le nombre d'esclaves par « habitant » est très variable selon les régions. Il oppose le haut niveau de vie des grands propriétaires de Sainte-Marie, qui ont une moyenne de 24 esclaves par famille et dont seulement 4 % n'ont pas d'esclaves, à celui des gens de Saint-Joseph, qui n'en ont que 5 ou 6, et dont 30 % n'en possèdent pas. La différence apparaît nettement entre les terres du Saint-Joseph primitif, cadastrées par Banks pour des propriétaires miséreux à l'Est de la Ravine Panon, et celles de Manapany, plus récemment englobées dans le quartier, et de type Saint-Pierrois (4). Comme de nos jours, la structure sociale des pentes de Saint-Pierre est intermédiaire entre les deux précédentes: la moyenne des esclaves est de 14,4 % par « habitation », et 15 % des propriétaires n'en ont pas: chiffres révélateurs d'un certain équilibre

(1) Un girofler avait été déjà introduit en 1682 et détruit par un Hollandais irascible (Guet, op. cit). Trois poivriers avaient été introduits en 1702, sans succès, vu la paresse des gens (Lougnon: thèse).

(2) PEROTIN. Chronique de Bourbon: « Histoire de Saint-Benoît », p. 65.

(3) Anonyme (Cinget). « Histoire abrégée de l'île Bourbon », p. 86.

(4) En 1788, à l'Est de la Ravine Panon, 42,8 % des habitants sont sans esclaves, et à l'Ouest 17,8 %. Le nombre moyen d'esclaves par domaine est de 2 à l'Est et de 8 à l'Ouest de la Ravine.

entre le nombre des grands domaines et celui des domaines moyens, sans prolétarisation grave (1).

Si l'on examine les activités agricoles, l'inventaire des déclarations de récolte est impressionnant dans sa monotonie: maïs, blé, riz, café, légumes, bœufs, cabris, cochons, dans presque tous les domaines. Les productions sont difficiles à comparer. Il est clair, cependant, que le maïs est de beaucoup la récolte la plus importante; généralement en poids, un tiers ou deux tiers de plus que le blé, parfois le double. Une exploitation de Saint-Pierre qui produit 3.000 quintaux de « mahis », en fait 2.000 de « bled » (2). Le riz vient loin en arrière; à Saint-Pierre beaucoup n'en cultivent pas; à Saint-Paul, on n'en fait que dans les Bas. A Saint-Joseph, au contraire, trop humide pour le blé, le riz se cultive presque partout, parfois même en plus grande quantité que le maïs; en revanche, la plupart des « habitants » ne font pas de blé, sauf sur les grands domaines entre les Ravines Panon et Manapany.

Pour le café, on en cultive partout. Une petite exploitation en déclare 10 à 15 balles, une moyenne de 20 à 30, une très grande 500 (3). Beaucoup de domaines indiquent du manioc, des légumes (haricots, pois du Cap). A Sainte-Marie, quelques planteurs font des girofles et beaucoup de coton (4). Nulle part nous n'avons vu mentionner des cultures de canne. Elle débutait cependant.

Le bétail de chaque habitation comprend de cinq à trente « quochons » (sic), quelques dizaines ou centaines de cabris, quelques vaches. Les grands domaines de Saint-Pierre ont de splendides troupeaux de bovins: 88 tête, 105 têtes, 216 têtes (5).

Les recensements montrent donc qu'en dépit de l'importance primordiale du café, c'est une incontestable polyculture qui est pratiquée dans toute l'île; le caféier est loin d'atteindre le monopole spatial que la canne a conquis de nos jours sur les basses pentes. Celles-ci sont maintenant occupées jusque vers 200 mètres sur la Côte du Vent, 400 à 500 mètres sur la côte sous le Vent, mais la mise en valeur — conçue pour 46.000 habitants — est considérablement moins dense que de nos jours.

III. — LA CROISSANCE D'UNE « ILE A SUCRE »

Trente ans après l'apogée de cette brillante économie caféière, les paysages de Bourbon ont changé du tout au tout, et l'île a pris — du moins dans l'ensemble — la physionomie qu'elle possède encore de nos jours.

(1) Répartition des esclaves dans les domaines:

Ont:	% des propriétaires			
	S-Pierre	St-Joseph	Ste-Marie	Moyenne
0 esclave	15	30	4,1	19,9
de 1 à 5 esclaves ...	33,7	46	28,7	38,5
de 6 à 10 esclaves ...	21,2	11,6	13,6	15,7
de 11 à 20 esclaves ...	13,1	6,8	12,3	11,1
de 21 à 50 esclaves ...	11,8	4,7	31,5	12,1
de 51 à 100 esclaves ...	3,1		5,8	2,3
de plus de 100 esclaves	1,2		2,7	0,9

(2) J.-B. LAURENT. « Saint-Pierre », recensement, 1773-1786.

(3) DE LA HOGUE. Sainte-Marie. Recensement, 1788.

(4) Hérad, 30 000 livres, X... 100 000, le Curé 9 000.

(5) Recensement Saint-Pierre, 1773-1786.

jours. Les basses pentes où se pressaient les arbustes à baies rouges, sous l'ombre tamisée de bois noirs, sont maintenant tapissées d'un manteau de cannes ondulant à l'infini sous un soleil ardent: en quelques années l'île est devenue une « île à sucre ».

1. Le déclin du café et l'avènement de la canne.

Le surcroît de richesse dû aux épices masquait en réalité les insuffisances de l'économie caféière. La prospérité apportée par le café à Bourbon venait surtout de ce que, au début, l'île était seul fournisseur pour l'Europe. Mais cette situation appelait la concurrence: du jour où — autour de 1740 — la Martinique se mit à vendre sur le marché français, les difficultés commencèrent. Et lorsque, après 1770, le café d'Haïti entre en lice, Bourbon était condamné par sa petite sœur même: ses 1.500 à 2.500 tonnes annuelles — exceptionnellement 4.000 en 1800 — ne pouvaient lutter avec les quelque 38.000 t qu'Haïti jeta sur le marché en 1787.

Les événements révolutionnaires paralysaient du reste les plantations. Si en fait l'esclavage ne fut pas aboli, le rapport de Chanvalon en 1804 signale que les affranchissements, très nombreux depuis 1789, diminuent la main-d'œuvre et que le climat n'est guère au travail; les sols, d'autre part, s'appauvrissent, et le coup de grâce est porté par les trois effroyables cyclones de 1806-1807 et la sécheresse torride qui sévit dans l'intervalle: les caféiers et les bois noirs furent brisés, les sols lessivés. Et l'occupation anglaise de 1810 à 1815 paralysa non seulement les exportations mais toute activité rentable.

Lorsque, en 1815, la paix revint, les données économiques étaient bouleversées: privée de l'île de France et de Saint-Domingue, la France avait beaucoup plus besoin de sucre que de café; une occasion magnifique s'offrait à Bourbon de se substituer à Maurice et de devenir une île sucrière; Bourbon sut la saisir; elle vit encore de ce choix.

**

Jusque là, la canne n'était qu'une petite culture familiale; écrasée par le « flangorin », elle fournissait un jus qui, distillé à l'état de vesou, donnait l'arrack, et à l'état de sirop le rhum. Seuls deux ou trois planteurs faisaient du sucre dès avant 1789. C'est sous le régime anglais que Ch. Desbassyns, propriétaire au Chaudron, aux portes de Saint-Denis, comprit le premier où était le véritable intérêt de l'île, et y créa la première sucrerie « moderne ». Alors que les sucreries de Maurice comportaient des cylindres verticaux de bois mus par des moulins à eau ou des bœufs, Desbassyns fit venir d'Angleterre en 1815 un moulin à manège vertical en fer, alimentant une batterie de quatre chaudières à cuisson, puis, en 1816, une pompe à vapeur de 6 CV. Et en 1815, il produisit 110 tonnes de sucre dont 24 furent exportées en France; le reste fut consommé dans l'île, ainsi mise sur la voie d'un affranchissement à l'égard de Maurice.

Toujours à l'affût d'une production qui fût marchande, les « habitants » se passèrent rapidement de l'un à l'autre la recette. Les années suivantes virent un grand remue-ménage: caféiers et bois noirs étaient arrachés frénétiquement et remplacés par les rubans verts de cannes, si flexibles aux cyclones. Chaque planteur installa une « sucrerie » au milieu de ses champs. En 1817, Maillard en signale dix, dont une seule à vapeur, 4 à chevaux, 3 à bras, 1 à eau, 1 à vent. Joseph Desbassyns installe une pompe à vapeur à Bel-Air, sa terre de Sainte-Suzanne. En

1820, il y a 91 sucreries, 168 en 1822, 189 en 1830, dont 84 à vapeur, 45 à eau, 52 à chevaux, 8 à vent.

A partir de 1830, on renonce aux moulins à bras, puis à chevaux; la vapeur les remplace, mais l'installation coûte plus cher; aussi les sucreries gagnent en puissance mais diminuent de nombre: 125 en 1842, 110 en 1847, dont 86 à vapeur, 24 à eau (1). L'industrie sucrière se perfectionne au cours du siècle: Gimart met au point les batteries de chaudières alimentées par un seul foyer; Wetzell améliore les procédés de défécation du vesou et de blanchiment des sucres. Les sucriers sont à l'affût de tous nouveaux procédés.

La production du sucre suit, bien entendu une courbe fortement ascendante. Son exportation devient la ressource essentielle de l'île; elle correspond à peu de chose près, à la production totale: 500 tonnes en 1820, 17.600 en 1830, 28.000 en 1840, date où elle atteint un premier palier; entre 1840 et 1848, elle oscille entre 23 et 28.000 tonnes, pour n'atteindre cette année-là que 21.800 tonnes. Mais les surfaces s'étendent toujours: 14 839 hectares en 1837, 23 442 en 1847, dit le rapport Duval (2). La valeur de la récolte passe de 3.201.000 fr. en 1821 à 17.691.000 fr. en 1844.

Ainsi, la culture de la canne, un siècle après l'arrivée du café, semble sérieusement secouer la torpeur de l'île. Jusque là, l'« habitation » vivait presque en autarcie, et en autarcie souvent endormie, favorable en tout cas à l'isolement et à la routine; la nouvelle culture va secouer les habitudes, le transport des cannes et du sucre et l'industrie mécanisée exigeant un remue-ménage autrement important que le café sur l'argamasse, aussi bien en poids qu'en usinage. Le sucre vendu est porté à Saint-Denis, ou même embarqué à la « marine », sorte d'appontement léger que l'on construit sur les grèves dans bien des « quartiers »..., les grandes « habitations » ont leur marine particulière; des barques prennent les sacs et les amènent sur le voilier qui a stoppé au large: on charge le sucre à Sainte-Marie, à Bel-Air, au Bourbier, à Sainte-Rose. La canne suppose encore l'irrigation des savanes saint-pierroises; une dérivation du Bras de la Plaine est mise en service en 1827: c'est le canal Saint-Etienne.

Mais il s'en faut qu'on parle encore de monoculture. Si la canne a pris d'emblée la première place, elle est loin d'être la seule ressource. Duval signale qu'en 1837 on comptait à Bourbon 159 « habitations » cultivant la canne contre 701 caféteries.

Les renseignements fragmentaires que fournissent les Archives de la Réunion (3) sont unanimes à montrer dans toutes les régions de l'île une polyculture équilibrée (4). Certes, la supériorité du café diminue de jour en jour. Mais, depuis 1819, un produit nouveau est survenu, la vanille, apportée de Guyane ou du Muséum d'Histoire Naturelle, selon deux traditions. On n'y prête guère attention, car elle se reproduit très mal; on la cultive comme plante d'ornement sur la côte chaude et

(1) MAILLARD. Notes sur l'île de la Réunion, p. 221.

(2) DUVAL. « Rapport présenté au jury du Concours général et national d'Agriculture de Paris », dans RAMBOSSON, p. 320 et sq.

(3) Archives M. Statistiques, population, cultures.

(4) En 1820, l'île produit: café 1 948 tonnes, girofle 460 t, cacao 27 t, coton 38 t, blé 1 515 t, riz 456 t. En 1836, elle ne fournit plus que: café 988 tonnes, girofle 193, cacao 10, coton 0, blé 345, riz 650 t (Thomas, et Notes statistiques).

humide du Vent. Mais en 1841, un jeune esclave de Sainte-Suzanne, Albius, découvre un procédé simple et rapide de fécondation artificielle; à partir de cette date, une ressource de plus, et importante, va s'étendre de Sainte-Suzanne à Saint-Joseph.

C'est surtout au détriment des céréales, du café, passé de 4.000 tonnes en 1800 à 362 en 1847, du coton, à peu près disparu depuis 1828, et des épices (girofle 466 t en 1820, 64 en 1851), que la canne s'est d'abord installée, avant d'enrichir presque toutes les terres cultivables des Bas.

En 1848, la conquête sucrière est déjà bien avancée. Le manteau de cannes uniformise de plus en plus les basses pentes littorales. Cette culture, néanmoins, est loin d'être le seul souci de l'habitant. A Sainte-Suzanne, Bédier a 25 hectares de maïs, 20 de café, 27 en girofle, 33 en cannes seulement, 15 en manioc, 10 en bois, 12 « incultivables »; il fait 30 tonnes de sucre, mais 200 de manioc et 800 kilos de café. Manès, à la Ravine des Chèvres, cultive 50 hectares en cannes, 10 en maïs, 15 en manioc et presque toute sa concession est en valeur. Les céréales sont en train de disparaître. Le riz et le blé ne subsistent pratiquement plus que dans le Sud, à Saint-Louis, à Saint-Pierre; le café règne encore incontestablement dans les Hauts de Saint-Paul et surtout à Saint-Leu où la canne n'arrive pas encore, ce qui vaut à cette région une période de prospérité réelle car elle vend du café à toute l'île. Les statistiques de 1851 indiquent pour l'ensemble de Bourbon 25.000 hectares de canne, 2.700 de café, 1.200 de girofle (de Saint-André à Saint-Pierre), 500 hectares de riz, 826 de blé, 29 000 de maïs, 2 782 de manioc, 600 de tabac, 3 385 de légumes secs, 1 500 de patates; elles ne mentionnent plus ni cacao, ni coton.

2. Les transformations du peuplement.

Montée démographique.

Depuis 1788, d'après les recensements officiels, la population totale de l'île est passée de 46 000 habitants à 65 000 en 1804, 68.400 en 1815, 88 500 en 1826, 106 000 environ en 1848 (1). On a suspecté avec raison les recensements coloniaux, mais une augmentation massive de la population est néanmoins hors de doute.

Toutes les régions de l'île ne participent pas également à cette croissance. Entre 1804 et 1848, Saint-Denis est passé de 7.314 à 20.477 habitants (+179 %), et Saint-Joseph a augmenté de 175 %, Saint-Pierre de 89,7 %, Saint-Louis de 102 %; ce sont donc la capitale et le Sud, très fertile et de population encore clairsemée, qui ont reçu le plus fort appoint. En revanche des lieux déjà fort peuplés (Saint-Paul) — ou serrés contre la montagne (Saint-Leu) — ou trop humides (Saint-Benoît et Sainte-Rose) se développent très lentement: Saint-Paul a gagné 23,9 %, Saint-Benoît 7,7 %, Sainte-Rose et Sainte-Marie ont même perdu 12,8 et 7,5 % de leur population. Si Saint-André a augmenté de 59 %, c'est à cause de Salazie qui compte, en 1848, 1 753 habitants.

(1) NANTEUIL. « Législation de l'île de la Réunion », IV, p. 376.

L'accroissement de la population rurale a obligé l'administration à reconnaître l'importance de certains secteurs agricoles; des centres autonomes sont créés: en 1831, c'est la commune de Saint-Philippe, en 1834 et en 1839, ce sont les sections de communes de l'Entre-Deux et de la Possession.

D'où est venue cette augmentation? Assurément d'abord, de l'excédent de naissances. De ce côté, c'est en fait l'excédent des naissances chez les Blancs, surtout du Sud (Saint-Joseph), qui a le plus contribué au peuplement de l'île. Sous la Révolution, le contingent régulier d'immigrants français a été supprimé, mais il réapparaît en 1815. De 1783 à 1826, le nombre de Blancs est passé de 7.850 à 18.200, soit de 17,1 % à 20,8 % de la population. A partir de 1830, les recensements bloquent les affranchis avec les Blancs. L'ensemble passe de 8.800 en 1788 à 45.300 en 1848 (1). Mais il y a d'autres causes encore: malgré son abolition théorique en 1801, la traite continuait ouvertement. M. Pérotin a retrouvé dans les Archives les preuves de traites très importantes, allant jusqu'à une moyenne de 3.000 Noirs par an dans les premières années du XIX^e siècle.

Le déclin de la main-d'œuvre servile.

Cependant, après 1815, la traite décline rapidement. Interdite à plusieurs reprises, elle ne continue qu'au ralenti par des débarquements clandestins (2). En 1831, elle est pratiquement stoppée. Une loi menace de saisie le navire interlope, de travaux forcés le capitaine, de cinq ans de prison l'acheteur de bois d'ébène. Le droit de visite naval est aussi pour beaucoup dans la disparition du trafic. En 1833, l'esclavage est aboli à Maurice; en 1834, une société pour son abolition se forme à Paris; Leconte de Lisle et Lacaussade, tous deux créoles, orchestrent la campagne et, par leur correspondance, créent un climat favorable à Bourbon. Il semble que le vieux système craque de toutes parts et que l'affranchissement général n'est plus qu'une question de quelques années. Ce qui, par contre-coup, crée une crise de main-d'œuvre qui ne fera par la suite que s'amplifier.

En effet, c'est au moment où l'essor de la canne exige une main-d'œuvre de plus en plus importante que la source en est tarie. Il ne faut guère compter sur l'accroissement naturel des esclaves de l'île. Les Noirs ne sont pas prolifiques; leur mauvais état de santé, l'effrayante mortalité infantile font qu'à partir du moment où, en 1831, la traite est complètement arrêtée, le nombre des esclaves, loin d'augmenter, tombe de 71.000 à 60.000 en 1848, par le fait de nombreux affranchissements non compensés par des naissances excédentaires, la mortalité étant chez les Noirs supérieure à la natalité.

Les vieux esclaves mouraient, les jeunes, moins nombreux, plus évolués, nés dans l'île, répugnaient au travail servile: les affranchissements se multipliaient; il y avait 950 affranchis en 1788 et 6.000 en 1826; aucun nouvel esclave ne les remplaçait. Des sondages que nous avons opérés dans les feuilles de recensement de 1.500 domaines nous permettent

(1) MAILLARD. « Notes sur l'île de la Réunion », T. I, p. 295.

(2) Nous avons retrouvé aux archives de la Réunion des lettres de 1826 et 1827 informant le directeur de l'Intérieur de débarquements clandestins: l'un de 53 Noirs, l'autre de 80. Les Noirs débarquent la nuit puis sont acheminés de plantation en plantation. La côte de Sainte-Suzanne à la Rivière du Mât semble être le lieu préféré de ces cérémonies nocturnes.

de mesurer l'évolution depuis le XVIII^e siècle (1). Au lieu de 19,9 % de familles sans esclaves en 1789, il y en a 61,2 %. Le chiffre moyen d'esclaves par famille est tombé de 11,9 à 4,5. Ajoutons que la plupart des domaines ayant diminué de superficie, un nombre moins grand d'esclaves est nécessaire.

Si l'on envisage le nombre d'esclaves réel par famille « d'habitants », on constate que presque toutes les familles ont réduit de beaucoup le nombre de leurs serviteurs. En revanche, tous les grands domaines en regorgent. A Sainte-Suzanne, où nous avons dénombré 235 propriétaires, possesseurs de 3 424 esclaves, nous avons trouvé que 16 propriétaires (6,8 %) possèdent 1.888 esclaves (55 %) et que parmi eux 6 (2,5 %) en possèdent 1.195 (34,8 %).

Si nous examinons chaque quartier, nous constatons que c'est Saint-Paul qui a le moins perdu en esclaves; ses propriétaires, tout en morcelant, sont restés relativement aisés; plus, en tous cas, que les démocraties rurales des Hauts et de Saint-Philippe. A Sainte-Suzanne, on se rend bien compte du cyclone social apporté par la canne: à côté de quelques très gros domaines à esclaves, on constate l'existence d'une multitude de modestes lopins, ceux des « petits planteurs ».

L'appel à l'immigration organisée.

En face de cette situation, les « habitants », sentant l'esclavage condamné, se tournent déjà vers une autre source de main-d'œuvre: l'immigration volontaire d'Asiatiques et d'Africains venus par contrat, à titre d'« engagés », moyennant un salaire.

Des « domestiques » indiens, recrutés par les gens aisés venaient déjà dans l'île en vertu d'une vieille tradition. Mais c'est en 1828 qu'a vraiment débuté l'immigration des travailleurs « libres ». Sur demande de la Colonie, le Gouverneur de Pondichéry envoie des Indiens au Mauricien d'Arifat, chargé à Bourbon de construire le Pont de la Rivière des Roches: l'un des Indiens retourne ensuite dans son pays recruter de nouveaux engagés; il se forme ainsi un « atelier ». Le pli est pris, la notion de travailleur libre « engagé » se répand vite. Un arrêté du 3 juillet 1829 en régleme l'introduction à Bourbon et pose l'obligation du salaire, de la nourriture, des soins. M. Pérotin indique que c'est cet arrêté pris à Bourbon en 1829 qui fut à l'origine du gigantesque mouvement de population que constitua l'émigration réglementée des Indiens dans les territoires britanniques et aux Antilles au XIX^e siècle (2).

(1) Nous avons choisi, pour nos sondages, quatre communes: Saint-Paul pour comparaison directe, Saint-Philippe, qui n'est qu'un secteur de l'ancien Saint-Joseph, Sainte-Suzanne, sœur jumelle de Sainte-Marie, et Salazie, pour avoir un type de peuplement des Hauts.

Propriétaires d'esclaves en 1848, en %					
	Saint-Paul	Sainte-Suzanne	Saint-Philippe	Salazie	Moyenne
0 esclave	42,9	60,4	76,7	72,3	61,3
de 1 à 5 esclaves	34,6	23,7	16,4	15,5	23,8
de 6 à 10 esclaves	9,5	4,6	3,4	7,4	6,1
de 11 à 20 esclaves	6,6	6,1	1,3	3	4,7
de 21 à 50 esclaves	4,3	2,6	1	1,8	2,5
de 51 à 100 esclaves	0,8	1,6	0,4	0	0,9
plus de 100 esclaves	1,3	1	0,4	0	0,7
	100	100	100	100	100

(2) PÉROTIN. Recueil de documents. Nouvelle série, n° 2, p. 253.

L'immigration reprend en 1840 avec toute une réglementation: les coolies, désormais, choisissent leur « engagiste »; leur aller et retour est payé par la colonie, un « Protecteur » est nommé pour défendre leurs intérêts. L'usage se crée aussi de donner au recruteur une prime par chaque recrue. Telles sont les bases d'un mouvement de population qui durera cinquante ans (1).

Maillard indique, en 1830, 3.100 immigrants à Bourbon; ce chiffre baisse d'ailleurs tous les ans jusqu'en 1844, puis remonte progressivement de 1.350 à 4.200 en 1848: l'immigration indienne est lente, mais continue. En 1848, au moment de l'abolition de l'esclavage, il y avait 4.248 immigrants à Bourbon. Sur ce nombre, 3.440 Indiens (2).

Le développement du monde Petit Blanc.

L'une des anomalies les plus bizarres de Bourbon est précisément que le besoin de main-d'œuvre proclamé par les planteurs des Bas va en augmentant en raison de l'accroissement de la population de l'île. Cet aspect paradoxal s'explique par le fait qu'une bonne partie des affranchis et des cadets de familles blanches, plutôt que d'occuper dans « l'habitation » une situation de salarié relativement aisée, mais subalterne, préfèrent se fixer dans les Hauts où ils vont vivre plus pauvres, mais libres.

On sait que la famine de terres sur le littoral amorce un appauvrissement de certains blancs. La prolétarianisation s'était accentuée depuis 1780 avec l'essor démographique, la ruine du café, les partages successoraux. En 1804, Chanvalon signalait la multiplication de ces pauvres hères vagabonds, paresseux et pillards. On songea à les expédier à Batavia ou à Madagascar. Une natalité en flèche les fait pulluler; de nombreux observateurs les dépeignent selon les procédés romantiques de l'époque, avec leur esclave, leur chien, leur pipe, fiers et libres, mais de plus en plus « épaves », par manque ou refus de terre et de travail.

On n'a pas de données très précises sur l'origine exacte de tel ou tel noyau de « Petits Blancs ». Mais ces populations inassimilables, farouchement indépendantes ne peuvent qu'être issues des cadets de familles européennes; il y en eut vraisemblablement dès l'origine mis en marge du domaine par les aînés; leur métissage fut légèrement prononcé, au moins au début. Leurs familles, si elles ne furent pas évincées, s'évincèrent d'elles-mêmes; refusant de travailler sous les ordres d'un aîné, elles s'établirent à la périphérie des terres à cannes, vivant de chasse, de pêche et de cultures vivrières, et préférant mal vivre à condition de ne pas travailler. Les notables créoles les méprisaient et les accusaient de tout, même de mendier auprès des esclaves. Du jour où la mise en cannes aboutit à leur éviction des terres du littoral, et où l'émancipation des esclaves apporta un surcroît de main-d'œuvre

(1) En 1843, Bourbon eut recours à des « laboureurs chinois »: on en avait demandé mille, et dupés par une réclame savante, les créoles étaient à l'avance pleins d'espoir dans les vertus paysannes, la science agricole et l'endurance au travail des Fils du Ciel; en fait, il en vint, en 1844, soixante-dix, recrutés dans les bouges de Singapour: 60 furent affectés aux routes, 10 à la « magnanerie » qui devait traiter la soie de Salazie; la déception fut générale: paresseux et voleurs, les Chinois se livrèrent au vagabondage, les plus honnêtes au colportage; beaucoup repartirent au bout de quelque temps, les autres furent expulsés.

(2) MAILLARD. *Op. cit.*, p. 295, et RUBEN DE COUDER. « Rapport sur la nécessité de la reprise de l'immigration à la Réunion », p. 3.

M. PÉROUX parle seulement de 3 000 « engagés » en 1847.

libre, ces inadaptés devinrent un véritable fléau. Beaucoup s'entassent dans les faubourgs de Saint-Denis, errent autour des « domaines », vivent de rapines, de vols de muscades, de girofle, de café, dit Patu de Rosemont, plutôt que de... déchoir!

Le problème s'aggrave dans la période 1840-1849, époque où les Petits Blancs atteignent, semble-t-il, les deux tiers de la population blanche; les « Habitants » considèrent avec effroi cette écume; il est de fait que c'est à cette époque que les Petits Blancs touchent au maximum de la misère et de la dégénérescence.

3. La civilisation de la canne.

Les événements de 1848 vont donner à la Réunion son orientation définitive. Alors que les esprits chagrins prédisaient la ruine de l'île, l'abolition de l'esclavage amène, par une suite de réactions en chaîne, l'apogée de l'économie sucrière, et par ailleurs le peuplement des Hauts.

Les nouvelles conditions économiques au lendemain de 1848.

L'économie entière de l'île reposait jusque là sur le travail gratuit. Tout le système devait normalement s'écrouler s'il fallait du jour au lendemain payer la main-d'œuvre. Certes les 60.000 esclaves libérés devaient en principe demeurer comme salariés libres sur les terres de leurs employeurs. Cela ne dura pas. L'affranchi avait horreur de la tâche régulière imposée, signe de servitude. Il voulait travailler, mais à sa fantaisie, et peu, puisqu'il avait peu de besoins; le travail fixé à l'avance, dans un champ de cannes, ne pouvait lui convenir. Dans un mémoire, Patu de Rosemont (1) signale que le 1^{er} janvier 1848, 1706 propriétaires avaient 45 698 esclaves et qu'au 1^{er} janvier 1852 ces mêmes propriétaires n'avaient plus que 15.483 affranchis travaillant sur les mêmes terres. Donc, 30.215 individus avaient abandonné le travail et il est certain que des milliers d'anciens esclaves désertent les ateliers, s'éloignent de la côte, et se fixent en ville ou dans les Hauts où ils vont grossir le prolétariat Petit Blanc.

Il était donc nécessaire de trouver une nouvelle source de main-d'œuvre et d'adapter les méthodes de production à l'obligation de payer des « salariés ». Le problème de la main-d'œuvre devient pour l'île, pendant quatre-vingts ans, une obsession. Qui prendre en effet comme salarié pour remplacer 60 000 travailleurs, et pour en augmenter même le nombre, si l'on veut que les cultures progressent? Les Petits Blancs sont inassimilables et n'accepteront jamais de se soumettre à une discipline. Les affranchis? Quoi qu'on en ait dit, ils auraient probablement accepté — au moins un grand nombre — de travailler comme salariés à condition que le salaire leur permit une vie indépendante décente, ou comme colons partiaires vivant d'une part de récolte. Mais aucun employeur n'envisageait de donner des salaires correspondant à la promotion sociale des esclaves libérés, à plus forte raison de partager le bénéfice de ses récoltes. La solution s'imposait alors d'elle-même: il fallait donner une extension considérable à la venue d'« engagés » avec contrat de travail, déjà amorcée depuis 1825: reste donc l'immigrant étranger, l'Indien, le Cafre, l'Arabe qu'on recrutera dans des pays

(1) Mémoire à M. le Gouverneur sur la colonisation des terres de l'intérieur, 21 septembre 1856, par PATU DE ROSEMONT. Manuscrit (Archives Réunion, M. Agriculture).

où il croupit dans la misère et qui acceptera, avec ou sans pression, de venir travailler à la Réunion à des conditions dont l'affranchi ne veut pas; ces conditions constituent certainement pour lui un progrès, mais en fait, elles rappellent, à peu de chose près, le niveau de vie de l'esclavage, sauf que c'est un esclavage à temps.

Ainsi les créoles blancs de l'île, qui ne se consolent pas de n'avoir plus d'esclaves, plutôt de d'accepter de verser des salaires décents à leurs compatriotes, vont pendant 85 ans conjurer l'Etat de leur permettre de recruter, partout où il sera possible, des gens qui viennent travailler. Alors qu'une masse réunionnaise toujours croissante vit dans la misère des Hauts, les Blancs de la côte crieront au manque de main-d'œuvre (1). Situation anormale; le spectacle de cette quête éperdue de serviteurs est à la fois navrant et un peu risible, quand on voit ces grands planteurs expédiant des recruteurs frapper à toutes les portes, aux Indes, en Chine, en Mozambique, au Japon, à Java, en Ethiopie, aux Comores, au Yémen, et suppliant de par le monde qu'on vienne travailler chez eux pour pas cher, afin qu'eux puissent bien vivre sans beaucoup travailler (2).

Tel est le grand paradoxe de l'économie réunionnaise, cause essentielle de la montée démographique en flèche dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. L'immigration amène l'apogée de la civilisation de la canne, en attendant d'être la cause directe du drame actuel du surpeuplement, drame apparemment insoluble. Le problème de la main-d'œuvre et de l'immigration est le problème-clé de la vie sociale et économique de l'île depuis 1848.

Mais il est évident que les 80 % des habitants qui étaient établis sur les 9,6 % des terres, toute cette quantité de petits planteurs du Bois de Nèfles, de la Saline, de Bras Panon et du Sud, qui végétaient déjà difficilement avec un ou deux esclaves, ne pouvaient plus vivre de leurs terres du jour où il leur faudrait partager avec des colons ou payer des « engagés ». Cette masse était donc vouée à être rapidement évincée par les grands planteurs, déjà si puissants. L'abolition de l'esclavage amène donc une accélération de la vente des terres et implique le développement de la grande propriété, seule capable au surplus de procurer assez de capitaux pour entretenir des immigrants. Seul le grand domaine est bien adapté à la plantation tropicale et à ses files de « coolies ». Maillard, en 1862, constate que la transformation est accomplie. Le petit planteur est venu s'entasser dans les faubourgs de Saint-Denis. A Saint-Philippe, les trois quarts du sol sont possédés par deux propriétaires; une « nouvelle Irlande » est en train de naître; l'île n'appartiendra plus, bientôt, qu'à une dizaine d'individus.

Mais pousser au grand domaine, c'était pousser à la monoculture d'une plante d'exportation produite en masse. La canne seule, ou presque seule, rendrait la gérance du domaine plus simple et plus rentable.

(1) Album de la Réunion, 1^{re} éd., t. II, p. XVII.

(2) Le problème a été discuté maintes fois au Conseil Général au cours de la période qui suivit: « La population créole ne veut pas s'astreindre au régime des ateliers et d'ailleurs, on ne peut attendre d'elle un travail régulier, parce qu'elle n'a pour ainsi dire pas de besoins ». (HERLAND, Conseil Général, 1873). BEACVALLON signale que malgré 2 francs par jour, on n'a pas trouvé le quart des gens nécessaires en certains lieux, et « le prix de la main-d'œuvre ne peut pas être plus élevé qu'il n'est actuellement. Il suffit de voir les ruines qui se sont accumulées de tous côtés ». A quoi BRUNET répond qu'on cherche à exclure les créoles du travail, parce que les immigrants étant pris en charge par le syndic et son service, on peut plus facilement frauder sur leur salaire et leur statut (Conseil Général, 1872).

L'élimination du petit propriétaire amène donc à la grande culture capitaliste, un capitalisme style Second Empire. Par le fait même, les cultures diverses et surtout les cultures vivrières déjà déclinantes, vont à peu près disparaître. Et c'est un fait qu'un hectare de canne rapporte environ quatre ou cinq fois plus qu'un hectare de maïs ou de grains. Devant un marché du sucre assuré et grâce à l'afflux des immigrants, la canne va maintenant déborder les anciennes terres à café et escalader les pentes extérieures de l'île, toujours plus haut : l'occupation du sol va gagner deux cents à deux cent cinquante mètres en altitude du côté du Vent, trois à quatre cents du côté Sous le Vent.

La contrepartie de cette économie capitaliste, c'est le rejet vers les zones d'altitude de tous les éléments hétérogènes, Petits Blancs et affranchis inassimilables, ce qui implique le peuplement et la mise en valeur des Hauts, déjà amorcés, on le verra, depuis 1830, avec une activité accrue. On en escompte divers avantages :

— Cela permettrait aux petits planteurs évincés de redevenir propriétaires. Patu déclare en 1856 que depuis 1848 il y a eut 1.208 acquisitions d'emplacement minuscules, et la population de Salazie a doublé en huit ans. Textor signale en 1852 que des créoles blancs de plus en plus nombreux s'établissent soit dans les cirques, soit sur les pentes externes, à la limite de l'habitation cultivée (1). Le peuplement et la mise en valeur des Hauts permettent de les « reclasser ». La démocratie rurale chassée de la côte peut donc se reconstituer dans l'intérieur. Cela évitera une crise sociale

— Comme il n'est pas question de canne dans les Hauts, on pourrait saisir l'occasion d'y constituer des centres de cultures vivrières et d'élevage (2). Toutes les céréales — à part le riz — poussent très bien jusque vers 1.200 mètres, ainsi que le mûrier, l'arrow-root, tous les fruits et légumes. Au-dessus, on peut encore produire des pommes de terre et l'on trouve surtout de vastes territoires propices à l'élevage. Dans ces régions difficiles d'accès, jardinage et élevage relèvent tout à fait du type de la petite propriété rêvée des petits Blancs.

Ainsi, l'île fournira sa viande, son lait, son vin, ses grains ; elle évitera la plus grande partie de ses importations, donc la fuite de ses capitaux. Et le transfert des cultures vivrières dans les Hauts permettra de pousser fortement la production de cannes dans les Bas. Seule la limite climatique pourra en arrêter la progression.

Immigration, colonat partiaire, peuplement des Hauts, hégémonie de la canne, grande propriété et production industrielle de style capitaliste dans les Bas, déboisement des pentes et communautés nouvelles dans les Hauts, surpeuplement en puissance, tels sont les problèmes qui découlent directement de la grande réforme de 1848 et qui constituent, jusqu'à nos jours compris, la vie même de la Réunion.

Une immigration massive.

L'appel à la main-d'œuvre étrangère va être pratiquée sur une telle échelle qu'il va drainer en quinze ans à titre définitif 68.000 nouveaux venus dans l'île, peuplée en 1850 de 103 000 habitants. C'est dire qu'on va artificiellement augmenter, en quinze ans, la population de 66 %.

(1) TEXTOR DE RAVISI. Commentaires sur l'arrêté du 4 novembre 1851.

(2) PATU DE ROSEMONT. Mémoire de 1856.

1° *Les apports Cafres et Indiens de 1852-59.*

En un an, de 1848 à 1849, le nombre des Indiens dans l'île doubla; il en arriva 8 000; puis la courbe des apports décrivit parce que l'Angleterre freinait le mouvement et que les deux tiers des Indiens étaient dirigés vers les Antilles; cependant, il en entra 35.000 à la Réunion entre 1849 et 1854. C'était insuffisant; le recrutement malgache était entravé par le Gouvernement Hova, l'Iman de Mascate avait promis des envois, puis se rétracta. Finalement, après un accord franco-portugais, un recrutement assez régulier s'établit en Mozambique: les recruteurs achetaient des esclaves aux rois nègres, les « libéraient » de l'esclavage, leur faisaient signer (?) un contrat et les embarquaient. Le principal centre de racolage était Ibo. Il semble bien que les Cafres gagnaient au change et se montraient satisfaits. Mais voyant dans ce trafic une traite déguisée, les libéraux français — et l'Angleterre — firent pression pour ralentir, puis interdire, à partir de 1859 tout recrutement pour la Réunion en Afrique et à Madagascar.

Ce fut dans l'île la consternation. Il y avait alors 64 700 immigrants, dont 48.651 Indiens et 15.500 Cafres et Malgaches. La courbe de progression avait été impressionnante: 4.200 immigrants étaient dans l'île en 1848, 12.100 en 1849, 29.700 en 1854, 50.200 en 1856, 60.800 en 1858. Le nombre était théoriquement suffisant. Mais l'extension des superficies en canne, les nombreux départs d'Indiens en fin de contrat nécessitaient une main-d'œuvre plus nombreuse et un recrutement régulier. Il fallait donc trouver autre chose.

2° *La formation du groupe ethnique Malabar.*

Grâce à Napoléon III et à ses idées de développement libre-échangiste, deux conventions franco-anglaises en 1860 et 1861 organisèrent un recrutement régulier d'immigrants aux Indes pour la Réunion, moyennant de multiples garanties. Dès lors, et pour vingt ans, se déversa un flot de main-d'œuvre hindoue vers Bourbon: au total, il entra en vingt-cinq ans dans l'île 117.813 Indiens: ce sont les Malabars (1).

Comme un certain nombre d'engagés repartent dans l'Inde au bout de quelques années, le nombre total d'immigrants n'augmente plus que lentement, et finit par « plafonner » à partir de 1865: il y a alors dans l'île 74.500 engagés: c'est l'apogée; après cette date, le chiffre total des immigrants, jusqu'en 1880, oscille entre 64.000 et 67.000 (2), mais, à ce moment, beaucoup ont fait souche dans l'île et une deuxième génération y monte. Un roulement s'est établi.

Tous les ans il arrive en moyenne d'abord 4 à 5.000 Indiens, puis plus tard 1.000 à 3.000; il en naît dans l'île 600 à 900, il en meurt 600 à 1.800; les rapatriements sont d'abord de 1.200 à 2.000, puis de 200 à 500, au rythme des années.

L'afflux de ces immigrants ne va pas sans modifier profondément l'aspect et l'équilibre du peuplement. C'est de lui que tient son importance le groupe ethnique Malabar, encore très individualisé à la Réunion

(1) R.M. LEGRAS. Note sur l'immigration à la Réunion. Inédit, pour Bull. de l'Académie de la Réunion.

(2) En 1877, les 67 048 immigrants comprennent 45 345 Indiens, 21 349 Cafres et Malgaches, 654 Chinois (recensement 1877).

du fait du caractère massif et récent des apports. Dès l'arrivée, les immigrants sont répartis entre les propriétaires. Les grands domaines les emploient en quantité, surtout les grands domaines du Sud. En 1872, on compte aux champs, à Saint-Pierre, 360 créoles et 9.900 étrangers (1). Si beaucoup de propriétaires n'ont que quelques engagés, deux ou trois, ou dix ou vingt, certains en ont plusieurs centaines (2). Les engagés malabars se groupent de préférence sur les grands domaines et surtout autour des usines: intelligents, souples, on les utilise aux machines, de préférence aux Cafres (3). Encore de nos jours, c'est autour des usines que se trouvent les noyaux malabars les plus purs. On voit encore au Gol et au Bois d'Olive les restes de leurs « camps »; de longs bâtiments de pierre épaisse, sans fenêtres, divisés en logements de 2 m. 50 de côté, avec une seule ouverture pour la porte et un sol de terre battue.

Le milieu malabar se définit d'abord en s'opposant au milieu créole traditionnel. Ces masses importées en blocs et vivant en blocs ont gardé leur langue, nombre d'usages et bien des traits de caractère indiens.

Les fêtes malabares, les processions tamouls, les pagodes sous les banians, les réjouissances du Pongol, tout cela met cachet et animation. Mais le reste de la population ne fréquente que de loin ces immigrants ou même les craint..., on parle de sorciers malabars, de crimes rituels, de vengeances mystérieuses, on critique leur saleté, leurs vices, leur lubricité. Les excès et les violences de quelques-uns desservent l'ensemble aux yeux des créoles; ils leur reprochent non seulement la dépravation des mœurs de certains, mais aussi leurs maladies. Il est de fait que ce sont les Malabars qui ont porté dans une île jusque là très saine, le paludisme, le béri-béri, le choléra, la variole, l'éléphantiasis, la filariose. Et surtout, pour mille immigrants qui arrivent, il y a mille créoles de plus condamnés au chômage (4).

Cependant beaucoup de Malabars s'habituent; leur sort est bien meilleur que dans l'Inde des castes, où ils étaient souvent parias. Ils ont des droits garantis. Ils se marient et font souche dans l'île. On note en 1890 (5) 73 mariages officiels parmi les immigrants, dont 20 avec des créoles; le métissage opère. En 1891, date où il n'y a plus que 37.470 immigrants dans les ateliers, on enregistre 17.456 rengagements. Certains engagés, après cinq ou dix ans de travail salarié, demandent un permis de séjour et se font colporteurs, bazardières, marchands de légumes, petits commerçants, ciseleurs de bijoux; il y avait du reste quelques rares commerçants indiens, à Saint-Denis dès 1849 (6). Et certains achètent quelques gaudettes; c'est l'origine de la propriété malabare à Bras-Panon, au Champ-Borne, à la Saline; les maraîchers de Saint-Paul sont indiens: les Indiens accaparent peu à peu le petit commerce et ils culti-

(1) Archives Réunion, M. Population. Recensement Saint-Pierre, 1872.

(2) A Saint-Benoît, de Tourris a 146 Indiens et 172 Cafres, Bellier de Villentroy respectivement 138 et 25, de Guigné 335 et 346, Adam de Villiers 248 et 433. A Sainte-Suzanne on note au hasard 265 et 35, 244 et 150. A Saint-Louis, le Gol en occupe 301 et 82, Bellevue 103 et 33.

(3) En 1890, ils étaient ainsi répartis: dans les usines 16 441, dans les grands domaines 7 220, dans les petites exploitations et la domesticité 15 236 (Annuaire Réunion 1891).

(4) Lucien WICKERS, « L'immigration réglementée à l'île de la Réunion », p. 150.

(5) Annuaire Réunion, 1891.

(6) Archives, police, 1849-1851.

vent des légumes jusqu'à la Plaine des Palmistes (1). C'est un danger pour les créoles (2).

L'évolution vers l'économie capitaliste.

Les propriétaires ayant, par l'immigration, paré à la déficience des esclaves, la canne put continuer son ascension triomphante sur les pentes de l'île et ses conquêtes sur le marché du sucre français. Elle se presse sur toutes les plaines et basses croupes. On achève d'arracher les caféiers, les girofliers, le coton, le blé et le riz à Saint-Pierre, les pommes de terre et le tabac, les cacaoyers sur la côte du Vent. Le girofle occupait 2.799 hectares en 1837, 2.346 en 1847, 576 en 1857; les surfaces en cultures vivrières passent dans le même temps de 41.000 à 27.000 hectares et celles en caféiers de 4.180 à 2.246. Puis, devant les cours favorables du sucre, les forêts reculent sur les pentes, les cases se construisent sur le glacis toujours plus haut. Côté du Vent, les défrichements montent jusque vers 500 mètres au-dessus de Sainte-Marie, de Saint-André, et, côté sous le Vent, atteignent les terres actuellement occupées par la moyenne zone du géranium, vers 700-800 mètres, bien au-dessus du Guillaume, de Trois-Bassins et de la Chaloupe. Dans les Hauts du Sud, la canne dépasse la ligne des Six-Cents et monte jusqu'au 13^e kilomètre, où commence la forêt. L'agglomération du Tampon devient peuleuse; en 1858, elle a 2.000 habitants. Toutes les pentes moyennes entre le Bras de la Plaine et la Rivière des Remparts sont ainsi ouvertes à la colonisation. Tracée du Guillaume au Tévelave, du Bras-de-Pontho aux Lianes, et dans les Hauts de Saint-Benoît, le long des courbes de niveau de 500-700 mètres, la route Hubert-Delisle n'est que la consécration de cette conquête de terres nouvelles; elle fut commencée en 1857 pour réunir tous les domaines et villages des Hauts. Inachevée, elle devient vite néanmoins un centre d'attraction pour l'habitat, où viennent s'échelonner les Petits Blancs des Hauts de Saint-Paul, de Saint-Leu et de Saint-Pierre.

Les superficies mises en cannes dépassent alors certainement de beaucoup les surfaces actuelles. Le rendement à l'hectare étant très faible malgré l'appoint de nouvelles variétés, cette faiblesse même pousse à une occupation du sol plus vaste encore. La rage de planter la canne partout, parce que le sucre se vend, amène à des abus manifestes: un bon tiers des terres où l'on plante de force la canne n'est pas fait pour

(1) Conseil Général, 1871.

(2) Nombre d'immigrants à la Réunion.

	Total	Indiens	Cafres	Africains (Total)	Malgaches	Chinois	Divers
1848	4 200						
1852	27 100						
1858	60 800			15 509		451	+ 71 Polynésiens.
1862	72 377	37 144		25 801		413	
1865	74 472	46 163					
1877	67 048	45 349		21 045		654	+100 Australiens.
1880	64 411	42 519		21 284		608	
1881	46 822	30 634	9 300		6 370	518	
1890	38 897	23 792		15 105			
1892	37 469	21 541	9 569		5 617	412	
1894	29 960	18 366		11 594			
1901	23 326	12 091		8 566		1 026	dont
1907	12 879	6 514	3 237		1 941	810	des Tonkinois
1921	5 401	2 194			403		
1926	6 083	728	451		1 963	1 626	954 Arabes.
1928	2 021	240		1 713		23	
1937	689						

elle; on la plante beaucoup trop haut, sur des pentes beaucoup trop raides, dans des encaissements caillouteux de ravines, sur des îlettes et au fond de gorges ombragées et lointaines. On assiste d'abord à un dépassement par la canne des autres cultures; alors que l'ensemble des surfaces cultivées double de 1825 à 1860, celles des cannes doublent de 1848 à 1860: elles passent de 15.000 hectares en 1837 à 60.000 en 1860, les autres cultures passant de 50.000 à 32.000 hectares (1). Après 1863 — date de l'apparition du « borer » — le domaine de la canne se maintient entre 48.000 et 43.000 hectares pendant vingt ans (2).

La production a suivi, naturellement, une courbe parallèle. Elle grimpe allègrement: 1850, 19.000 t; 1854, 51.000; 1858, 57.000; 1860, 74.000. Ce sont les fameuses années de richesse et de gloire dont les créoles reportent le mérite sur le gouverneur Hubert Delisle. Jusqu'en 1863, la production se maintient entre 60.000 et 70.000 t. Puis le « Borer » survient, premier signe de la décadence de l'île. La production oscille entre 71.000 et 38.000 tonnes, selon qu'il y aura ou non des cyclones, puis se stabilisera entre 30 et 40.000 jusqu'à la fin du siècle.

Mais la concentration des terres en grosses exploitations va de pair avec l'extension de la production, qu'elle explique en partie. Lorsque le moyen planteur peut éviter de vendre ses terres, il doit tout au moins se contenter de planter des cannes et renoncer à faire fonctionner sa petite usine, trop onéreuse.

En effet, la sucrerie se transforme de jour en jour. Elle devient une véritable usine, avec des machines perfectionnées et chères qui peuvent traiter bien davantage de cannes. L'usine devient un monde technique, géré avec des méthodes capitalistes, et dont la rentabilité exige de plus en plus de cannes, payées de moins en moins cher. Les cannes de son propre domaine ne lui suffisant plus, elle a intérêt à traiter et même à cultiver directement les cannes des environs. Aussi, la plupart des propriétaires, jusque là en même temps planteurs et usiniers, abandonnent-ils leur rôle industriel pour devenir de simples agriculteurs — et en même temps l'usine concentre les terres de ceux des planteurs qui ne peuvent lutter. Les sucreries privées de chaque domaine disparaissent les unes après les autres au profit d'organismes plus puissants, qu'à la fin du siècle on appellera « usines centrales ». Il y avait 189 sucreries en 1830, 116 en 1857-94 en 1870. Il n'y en aura plus que 61 en 1886, 36 en 1904, 22 en 1913, 15 en 1929, 13 en 1956, mais elles sont devenues des installations puissantes et équipées des derniers perfectionnements.

La Réunion, type d'île à sucre.

Ainsi, entre 1848 et 1880, la canne provoque à Bourbon une période de prospérité que favorisent le cours élevé du sucre, l'abondance d'une main-d'œuvre à bon marché, la rareté des cyclones, l'appui des pouvoirs publics. Profitant de ces circonstances, l'île s'équipe par toute une politique de grands travaux, l'exportation d'un tonnage croissant de sucre posant des problèmes plus ardues que ceux du café. A la place des « marines » privées, tout le monde sentait la nécessité d'un vrai port où les navires chargeraient tout le sucre en une seule fois. C'est dans ce but qu'Hubert-Delisle pousse à l'aménagement du port de Saint-

(1) DUVAL (pour 1837) et COLSON. « Culture et industrie de la canne à sucre aux îles Hawaï et à la Réunion, p. 213.

(2) Annuaire Réunion, 1873 et chiffres fournis par M. Emile Hugot.

PLANCHE IX



V A C O A S

Vacoas sur la côte de laves récentes au Baril (Saint-Philippe)



Forêt de vacoas du Bois-Blanc (servant de vanilleraie)

PLANCHE X



Tamarin des Hauts (Plaine des Cafres)



Nattes (forêt aménagée par les Forestiers à Saint-Philippe)

Pierre et au creusement du tunnel sous la Montagne, pour que les sucres de la Plaine au Vent puissent gagner ce port. A cela s'ajoutent l'achèvement de la route de ceinture et de la route des Plaines, la mise en chantier de la route Hubert-Delisle, la construction de bâtiments administratifs, l'élaboration d'un assez dense réseau routier et postal. Le couronnement de cette politique d'infrastructure est — alors que le déclin sera amorcé, — la construction de la voie ferrée achevée en 1882 et l'aménagement du port de la Pointe des Galets ouvert au trafic dès 1884.

La rançon de cet enrichissement par la canne, c'est la disparition de bien des cultures secondaires; si certaines se maintiennent, c'est à cause de la mise en valeur des Hauts. Quelques exceptions notables, cependant: le tabac se soutient, le café témoigne en fin de siècle d'un net redressement lorsque la canne plafonne, et la culture de la vanille connaît un bel essor (tableau p. 162).

La poussée démographique a pris des proportions étonnantes. De 106.000 en 1848, le chiffre total de la population monte à 143.000 en 1856. En 1861, il est de 175.000 et, en 1867, la plupart des auteurs sont d'accord pour dire qu'il dépasse les 200.000; peut-être même 211.000, dont 70.000 immigrants récents. Certaines agglomérations sont devenues assez denses et aisées pour obtenir leur autonomie: l'Entre-Deux, le Bras-Panon, la Possession deviennent successivement communes, cependant qu'il se forme à l'Etang-Salé un petit centre de pêche et une station balnéaire.

La vente du sucre procure l'aisance générale: les grands propriétaires vivent confortablement dans leurs luxueuses demeures. A Saint-Denis, fêtes militaires, galas, réjouissances se succèdent dans une société cultivée et raffinée. C'est la belle époque, c'est même le grand siècle pour l'île, puisque c'est celui où Leconte de Lisle illustre sa petite patrie.

IV. — LE REVERS DE L'ECONOMIE SUCRIERE

1. Le peuplement des Hauts.

Le développement de l'économie sucrière sur les grands domaines des basses pentes ne pouvait apporter de solution au problème posé par l'existence des Petits Blancs.

Il leur aurait fallu des terres. Mais celles des pentes externes étaient concédées, leur partie inférieure était travaillée par les esclaves et leurs propriétaires n'avaient nul besoin d'en défricher les Hauts. Les hautes plaines et les cirques étaient couverts de forêts épaisses. Cependant, nombre de Petits Blancs et d'affranchis s'installent dans le haut des domaines où le maître les tolère et où, rejoints par la montée de la canne, ils se mettent à la cultiver par suite d'un contrat tacite de colonat.

La pression démographique qui débute sur la côte inquiète cependant certains observateurs. Dès 1828, Thomas pose le problème de la mise en valeur des Hauts et en analyse longuement les données. Il conclut à la possibilité du peuplement des îlets par des populations blanches. Il fait état de l'installation temporaire vers 1796 de trois colons « aux Sables », au pied de la grande montée de la Plaine des Palmistes.

Superficie des cultures, en hectares.

	1827	1836	1847	1851	1855	1861	1864	1870	1875
Canne	11.805	14.530	23.442	25.800	55.200	62.000	48.000	43.400	43.700
Café	8.845	4.180		2.715	2.341	2.156	1.976	3.890	4.144
Vanille					405 (en 1857)	116	490	334	10.563
Tabac		542	395	606	660	375	688	693	702
Blé		1.253		826	25	10	12	15	10
Riz		2.099		518	174	92	60	25	2
Manioc		4.789		2.782	1.586	1.344	1.782		
Maïs		23.587		19.157	19.280	18.700	15.543		
Girofle	3.401	2.980	2.346	1.246	794	321	220	175	40
Patates		2.900		1.490	1.525	857	486		
Pommes de terre ..		45							
Légumes secs				3.385	2.877	1.645	2.055		
Songes		1.020		1.159	689	304	509		

La montée des Petits Blancs.

En fait, c'est spontanément que certains colons plus aventureux se décident à monter vers les Cirques maintenant que le danger du marronage a disparu. Les premières installations sont le fait de chasseurs de cabris et de fureteurs qui découvrent îlettes et sources thermales; ainsi Salazie et Cilaos, arrière-pays des plaines riches et peuplées de Saint-André et du Gol, serviront d'exutoire. Désireuse d'éviter les erreurs des libres installations au XVIII^e siècle, l'Administration s'occupera très vite de prendre en main la colonisation de ces terres de l'intérieur.

a) *Mafate.*

Arrière-pays de la Plaine des Galets, Mafate ne pouvait tenter grand monde. Aussi les familles de noirs marrons y continuent-elles leur vie, à l'écart; il y avait quelques paillotes à Grand Place, à Roche-Plate, à Marla. A Aurère, cependant, Nicolas Lemarchand avait créé une exploitation à la fin du XVIII^e siècle. Cette exploitation existait encore en 1837: caféiers, oliviers, cerisiers, abricotiers, amandiers y prospéraient à l'ombre des chênes et des noyers, dans un beau cadre de montagnes (1).

b) *Salazie.*

En 1830, quelques colons de Saint-André et de Sainte-Suzanne, ruinés par les cyclones de 1825 et 1829, menacés par les Francs-Créoles (2) au lendemain de la Révolution de Juillet, durent vendre leurs terres à des « sucriers » voisins et s'enfoncèrent à travers les gorges de la Rivière du Mât. Ils poussèrent jusqu'à ce cirque de Salazie où leurs pères allaient chasser les marrons. Quelques paillotes furent édifiées au bord de la Mare à Poule d'Eau. En chassant le cabri, l'année suivante, deux colons découvrirent les sources thermales qui furent à l'origine d'Hell-Bourg.

Comme au XVIII^e siècle sur la côte, il y eut d'abord installation de fait, sur des terres couvertes par la forêt et appartenant à l'Etat. Une petite colonie se forma, défrichant les îlettes, cultivant les patates, les songes, les chouchous, chassant et pêchant. Une vingtaine de familles s'installa dans cette nouvelle vie de Robinson: Adam de Villiers, de la Serve, Lagourgue, Pignolet, Bédier, tous créoles blancs. Ce que voyant, de la Serve et ses Francs-Créoles prirent l'initiative d'une colonisation plus poussée. En fin 1830, trente-six concessions provisoires furent accordées, en 1834, dans le but d'encourager le peuplement, les habitants furent exemptés de la capitation pour leurs Noirs; car ces amis de la liberté avaient amené leurs esclaves.

Les gens affluèrent; beaucoup étaient tentés par les récits de cette vie libre. En quelques années, il se constitue dans le cirque une petite démocratie rurale de propriétaires moyens vivant de la culture de fruits et de légumes qu'ils vendent sur la côte. Le climat poussa les botanistes à conseiller la culture du mûrier et du thé: c'est en 1838, que le naturaliste Diard confie à Charles Adam des graines de théier; la plante réussit, mais la main-d'œuvre ne sut jamais bien préparer les feuilles.

(1) MAILLARD, TROUETTE; — et RIVALS: « Note sur diverses espèces fruitières de l'île de la Réunion ».

(2) Nom que se donnaient à Bourbon les libéraux groupés en Société soi-disant secrète

La communauté grossissait, éparpillée en petits défrichés sur divers îlets: à la Mare d'Affouches, au Petit Sable, à l'îlette à Vidot, à la Mare à Poule d'Eau surtout. En 1836, devant les incessantes difficultés à communiquer avec Saint-André, un décret institua un District Spécial. Mais la véritable charte de peuplement du Cirque est le Décret Colonial du 8 juillet 1839. Les 36 premières concessions sont reconnues définitives; d'autres sont attribuées. Le décret spécifie qu'au bout de deux ans tout concessionnaire qui n'exploitera pas le tiers de son lot perdra son droit à la portion non cultivée. Il est prévu la création d'un village que l'on construira au confluent des deux vallées principales, avec des emplacements pour chaque concessionnaire du cirque. Ce village, baptisé Hell-Bourg, en 1841, sera rebaptisé Salazie l'année suivante et le nom d'Hell-Bourg sera attribué aux sources thermales. Le louable souci de préserver sols et forêts préside à la confection du décret: le Domaine se réserve l'îlet du Bras-Sec et les eaux thermales; un cinquième de chaque concession devra rester en bois, les pentes de plus de 45° ne devront pas être déboisées, sauf à y mettre des caféiers ou autres arbustes; au-dessous de 60°, le défrichement est absolument interdit, de même que sur les versants des ravines et autour des sources.

En réalité, la colonisation est assez lente. Les colons ne soucient guère de construire « en ville »; en 1852, Hell-Bourg n'a pas une seule maison. Salazie, en revanche, se peuple. En 1845, le cirque compte 500 ou 600 habitants. Deux cantines s'établissent au village, puis des marchands. Les concessionnaires se multiplient, et les enquêtes que nous avons pu mener nous indiquent un recrutement d'origine curieuse: sur les 271 déclarations annuelles des habitants que nous avons pu étudier, les concessionnaires mentionnaient presque tous être nés à Saint-Joseph ou à Saint-Philippe; une dizaine seulement à Saint-Benoit, cinq à Sainte Suzanne, deux à Saint-André, un à Sainte-Rose. Ce n'est pas, comme on aurait pu s'y attendre, la plaine de Saint-André-Bras-Panon qui peuple le cirque: il y a migration très nette des Petits Blancs pauvres des climats humides vers les cirques, malgré l'essor de la vanille, probablement dans l'espoir d'un domaine plus vaste et d'un sort meilleur. Au contraire, le Noir répugne au climat des Hauts, dans cette région du moins. En 1848, l'ensemble de la population du cirque atteint 1.753 habitants d'après le recensement officiel, près de 2 500 d'après d'autres témoignages.

c) Cilaos.

Beaucoup plus éloigné que Salazie des lieux habités — beaucoup plus sec aussi — Cilaos ne pouvait tenter le peuplement que plus tard. C'est en 1816 qu'on commence à parler des sources thermales, en 1819 que Bréon les situe exactement.

Une tradition enseigne qu'en 1826 l'îlet à Cordes fut concédé à un esclave, Figaro, qui avait dévoilé un projet de massacre des blancs. Quelques isolés s'étaient ensuite établis sur le Plateau des Mares. L'Administration, lorsqu'elle s'occupa de Salazie, voulut par la même occasion préparer la colonisation de Cilaos. Un conducteur des Ponts et Chaussées, Guy de Ferrières, dressa en 1839 un plan de mise en valeur. L'arrêté de septembre 1840 en reprit les principales propositions. Des concessions gratuites seraient accordées sur le Plateau des Etangs avec les mêmes réserves domaniales. Un terrain était prévu pour la construction d'un village. Une route serait construite jusqu'à Saint-Louis.

Le peuplement fut plus lent qu'à Salazie. En 1848, pratiquement, rien n'était fait. Mais, en 1842, Ferrières avait commencé le fameux chemin du Cap Noir, pour cavaliers et bœufs; il fut terminé en 1845; c'est par lui, jusqu'en 1935, que des générations de créoles et de touristes monteront à Cilaos, dans l'émerveillement du décor fantastique, balancés pendant toute une longue journée en « fauteuil » par une équipe de porteurs, leurs bagages cheminant derrière, à dos de bœufs.

d) *Les Hautes Plaines.*

D'immenses espaces, cependant, existaient, beaucoup plus accessibles, et dont l'exploitation n'offrait pas les inconvénients des cirques. Chose curieuse, les Petits Blancs les boudaient. Il fallut attendre 1851 pour que l'Administration mette en train un plan de mise en valeur dont pendant longtemps les colons furent très peu nombreux à profiter, tout en le détournant de ses buts.

La Plaine des Cafres et la Plaine des Palmistes posaient du reste un problème juridique: où s'arrêtaient les concessions parties des rivages opposés? Or ces concessions avaient toujours leurs propriétaires. Le conflit retarda de dix ans les plans de colonisation.

Bien entendu, rien n'était exploité au-dessus du Pont Payet, ni au-dessus de la ligne des Six-Cents. C'était la forêt touffue. Mais des agronomes et des administrateurs, Bouvet de Lozier, l'ordonnateur Thomas, Patu de Rosemont, reprenaient parfois l'idée de peupler les Plaines. En fait, comme toujours, les gens venaient d'eux-mêmes. Des bruits que des concessions gratuites allaient être accordées circulant, des colons s'installèrent pour se créer des droits prioritaires; beaucoup, découragés, redescendirent vite. En 1836, Paul Reilhac découvrit les sources qui portent son nom et les canalisa pour arroser ses terres de la Ravine des Cabris. Aux Palmistes, les demandes de concessions s'accumulent à partir de 1840. Le Gouvernement fait peu à peu transformer le chemin de la Plaine en Route Coloniale, et se met à étudier un projet de colonisation. En 1847, Reilhac fonde un centre d'élevage à la Grande Montée, et Cabeu au pied des Pitons Bleus: les premiers troupeaux se répandent dans l'immense plaine d'ajoncs. La même année, le Gouverneur Graeb établit un poste à Sainte-Agathe (Plaine des Palmistes). Mais en 1848, on ne compte encore que 18 propriétaires aux Palmistes, résidant ou non, et une bergerie à la Plaine des Cafres, avec 8 habitants, qui n'y résident pas.

La nécessité de « reclasser » les masses désorientées par les remous de 1848 décide cependant l'Administration, influencée par les études de Textor de Ravisi qui vantait les immenses possibilités de ces régions vierges. L'Arrêté du 4 novembre 1851 organisa, selon un plan méticuleux et rationnel, en tenant compte des enseignements de Salazie et de Cilaos, la colonisation de la Plaine des Palmistes et de la Plaine des Cafres. La plaine des Palmistes deviendra un centre de cultures vivrières et la Plaine des Cafres un centre d'élevage. Ces zones devront être cadastrées, des concessions y seront tracées, tirées au sort dans chaque catégorie, données gratuitement.

L'économie vivrière sur brûlis et son échec.

La lenteur du peuplement ne doit pas faire oublier que dans l'ensemble la situation des Petits Blancs s'était fortement améliorée depuis le début du siècle. Le vagabond était devenu un travailleur sédentaire.

Mais il se confirmait que les possibilités des cirques étaient méconnues ou dilapidées par trop de Petits Blancs qui n'étaient, au fond que des primitifs. Salazie offrait un aspect désolé. En 1868, au dire de la Commission Jacob de Cordemoy, les terres déboisées n'y produisent plus rien; la première cause du mal, c'est l'ignorance, l'industrie sucrière ayant absorbé toutes les intelligences et les capitaux. Les pauvres, sans expérience, dévastent tout pour finalement vivre de peu; quelques haricots, des lentilles à Cilaos, des songes, des patates, des bibasses. Lorsque le champ ne produira plus, par épuisement et érosion des sols, on ira défricher ailleurs. La forêt tombe par pans entiers sous la hache et l'incendie. Le Gouverneur Dupré qui est monté au Grand Bénard en 1862 et y revient en 1868, est épouvanté du changement: dans Mafate, tout est ravagé; à Cilaos, l'îlet à Cordes est ruiné, desséché, squelettique, un tas de cailloux (1).

Le Petit Blanc ne sait pratiquer que la culture itinérante. Il s'insinue partout; il aime cette vie retirée sur une îlette où il se sent chez lui: Grand Bassin, Roche Plate, dans des sites impossibles, à vingt kilomètres de tout centre habité et de toute route et où l'on parvient en traversant à gué vingt fois la rivière, sont bien plus peuplés que la Plaine des Cafres. On s'établit au Grand Sable, où l'éboulement de 1875 engloutit tout un hameau; le Grand Ilet se peuple rapidement. En 1877, il y a 6.000 habitants à Salazie. A Cilaos, on cadastre le Plateau des Etangs; il y avait 1.000 habitants dans le cirque en 1866, 2000 vers 1880.

L'exploitation des eaux thermales était cependant l'une des meilleures raisons de peupler les cirques. A Cilaos, c'était la richesse du pays. On aménage un petit établissement thermal; une église est achevée en 1863. Quelques dizaines de villas en bois et des cases pour les baigneurs se construisent un peu au hasard sur le plateau. A la fin du siècle, l'action du Dr Mac-Auliffe transforme Cilaos en une assez coquette station. La profession nouvelle de « porteur de fauteuils » s'organise pour véhiculer les voyageurs, de l'Aloès jusqu'aux Thermes, sur 37 kilomètres de chemin non carrossable. A Mafate, en 1881, on construit une petite chapelle, au milieu de modestes cases pour baigneurs, mais il n'y a pas de route: seul un chemin pour piétons, long de 25 kilomètres, conduit à la station.

Depuis 1900, un propriétaire de la Plaine des Palmistes exploite la source du Bras Cabot que le Gouvernement prend en charge en 1903. Hell-Bourg se couvre aussi de villas et sa population dépasse celle de Salazie; des commerçants s'y installent. Le Brûlé, la Plaine des Palmistes sont des « Sanatoria » de plus en plus fréquentés tous les ans à la saison chaude. En août, on prend l'habitude d'aller aux bains de mer à Saint-Gilles ou à l'Etang-Salé.

Mais les activités thermales ne peuvent faire vivre beaucoup de monde et à Cilaos la plupart des gens des îlets se trouvent dans une situation tragique: leur culture itinérante a des limites, que les forestiers tentent de réduire encore. L'incertitude accroît la misère. Une lutte interminable, sourde, — parfois sanglante — se déroule de 1870 à 1910. Plusieurs fois, en 1887 notamment, les habitants demandent qu'on rende leurs concessions définitives. Les Eaux et Forêts, devant le désastre de ce cirque qui s'écroule à chaque pluie, se gardent bien de consacrer

(1) A Mafate — dit-on en 1881 au Conseil Général — on démolit les cases pour enterrer les morts, les forestiers refusant le bois (!?).

crer le droit des occupants de fait. Mais faut-il les chasser, en se donnant un rôle odieux? Les concessions provisoires de 1840 sont passées de père en fils, et dans des actes notariés, et cela soulève des problèmes inextricables.

A la Plaine des Palmistes, cependant, l'application du décret Doret ne réalisait pas les rêves du début. Le lotissement s'opérant à partir de 1852, les demandes de concessions affluèrent; 109 furent accordées en quatre mois. En 1856, le District spécial de la Plaine des Palmistes fut institué. Il se forma, effectivement, un village de petits et moyens propriétaires qui, comme à Salazie, cultivèrent des légumes et des fruits. Mais le riz ne poussa pas, le blé vint mal, le maïs mettait huit à neuf mois à mûrir et il était médiocre; les fruits d'Europe restaient verts et aigres; on comptait beaucoup sur le café: ce fut un échec. En réalité, sur presque tout le plateau, la lave affleure ou n'est recouverte que d'une pellicule d'argile pauvre, et le brouillard froid, l'humidité perpétuelle, les précipitations considérables rendent ce pays d'altitude bien infertile. Or, il ne fallait pas trop compter sur la ténacité créole. On demandait des concessions de toutes parts, mais celles-ci une fois obtenues, beaucoup les laissaient en friche. En 1858, 198 déchéances durent être prononcées. Bref, il se créa un centre agricole, mais replié sur lui-même et qui ne prétendait pas ravitailler la côte. La population augmentait, les colons venaient surtout de Saint-Benoît et de Sainte-Rose. Tous les noms de concessionnaires sont des noms de familles blanches; comme à Salazie et à Cilaos, le Noir évite les Hauts. Les concessions se multiplièrent, entre 1857 et 1863 surtout. En 1859, il y avait déjà 1.400 habitants. Mais comme chaque habitant n'y venait que pour y vivre mieux en y travaillant moins, la Plaine des Palmistes pouvait bien devenir un centre de peuplement, mais non pas un vrai centre de cultures.

La Plaine des Cafres, pendant ce temps, végétait. Les colons se présentèrent assez nombreux au début mais laissèrent leurs troupeaux libres, avec quelques gardiens. Leur horreur de tout ce qui est coopératif les portait à demander qu'on supprimât les terres communes et qu'on augmentât l'étendue de leurs concessions. En fait, on n'y trouvait que quatre troupeaux, au maximum 1.200 têtes. En 1865, le gouvernement se rendant aux revendications, supprima la vaine pâture, accrut quelque peu les concessions existantes et forma des « grandes concessions » de 150 à 265 hectares. Moyennant quoi il n'y avait en 1872 à la Plaine des Cafres — c'est-à-dire au village actuel du « Vingt-Septième », — que quatre ou cinq propriétaires résidants, avec 88 engagés et 5 employés, après vingt ans de colonisation. Il fallut là encore prononcer des déchéances. Vingt-cinq concessions demeurèrent, dont huit de plus de 100 hectares.

Cependant, l'opinion générale était que les gens avaient besoin de terre. Les Petits Blancs gagnaient, sur les pentes extérieures, les Hauts de Sainte-Suzanne, de Saint-André, de Sainte-Anne. L'augmentation rapide de la population faisait craindre une sous-prolétarisation généralisée. En 1867-68, un mouvement se produisit pour occuper le plateau de Belouve, celui du Grand-Plate et la Plaine des Fougères. Ç'eut été folie. Mais un sieur Arnoux s'installait à la Plaine d'Affouches pour y faire des cultures vivrières, cependant que trente-deux habitants signaient en 1868 une pétition symptomatique: « Le littoral est envahi par la grande propriété..., les prolétaires sont dans le plus affreux dénuement... Songez-y, Messieurs, le prolétariat forme la moitié au moins de la population coloniale, les petits propriétaires tombent chaque jour dans les rangs du prolétariat et notre pays est menacé de devenir, dans un avenir qui

n'est pas éloigné, l'Irlande de la mer des Indes, tandis que vous avez les moyens de donner à tout le monde le pain et la prospérité » (1).

2. Une île sous-développée.

Une situation qui se dégrade à partir de 1880.

La prospérité des années 1850-60 était factice. La richesse de l'île était détenue par un nombre réduit de notables peu habitués aux affaires qui commirent de graves imprudences; la fièvre de spéculation les porta à acheter la terre à n'importe quel prix, à emprunter lourdement au Crédit Foncier, à gager leurs opérations sur la certitude que le sucre se vendrait toujours mieux, à dépenser trop, comme en témoignent les importations, supérieures aux exportations, et qui continuent à croître une fois amorcée la baisse du sucre, à contracter enfin des dettes que l'on paierait avec la récolte future. Face à ce clan de patriciens, une plèbe massive, croissante, sans pouvoir d'achat et atteignant avec les Petits Blancs et les immigrants la sous-prolétarisation. Le système impliquait qu'aucun élément étranger ne vint s'insinuer dans les rouages.

Or, à la fin du siècle, une série d'événements graves s'abattent sur l'île et provoquent une décadence de longue durée. Dès 1863 le « Borer », parasite de la canne, apparaît à la Réunion et dévaste les plantations. La lente baisse de la production est fortement aggravée par une baisse des profits: en effet, vers 1865-1885 la culture de la betterave à sucre prend en France un développement qui ne fera que s'accroître, à l'époque même où le rapide essor de Cuba va jeter sur le marché mondial des masses de sucres qui vont faire effondrer les cours. C'est le moment que choisit l'Angleterre — en 1881 — pour décider d'arrêter toute immigration indienne à la Réunion, qui est ainsi privée de la source essentielle de sa main-d'œuvre (2).

A cette dégradation de ses ressources s'ajoute pour l'île la dévaluation de sa position mondiale. Le percement du canal de Suez en 1869 a pour conséquence que la Réunion, jusqu'ici point de passage obligé sur la route des Indes, se trouve inéluctablement rejetée dans une zone désormais à peu près abandonnée par le commerce maritime mondial. Et voici que, peu après, ce qui était une belle colonie pour la France devient, avec la formation de son Empire colonial, une pièce très secondaire; la conquête de Madagascar en 1895 enlève même à la Réunion son rôle de base essentielle de la France dans l'Océan Indien. L'île, pour supporter ces coups du sort, est du reste en état de moindre résistance. Le paludisme, arrivé en 1865, répandu gravement pour la première fois lors de la grande épidémie de 1868-72, s'installe solidement dans l'île dans les dix dernières années du siècle.

Enfin, le grand nombre des habitants, qui, avant l'apparition de ces événements, était une force, devient maintenant une circonstance aggravante de la crise, et ceci d'autant plus qu'une partie de l'élite créole prend l'habitude de faire carrière en France ou dans les cadres coloniaux, notamment à Madagascar.

Tous les ans, en fin de contrat, des « engagés » repartent nombreux aux Indes, mais d'autres ne les remplacent plus. En 1880, les immigrants

(1) Conseil Général, session ordinaire, 1868.

(2) Elle invoquait comme raison les mauvaises conditions faites aux immigrants dans les domaines.

sont 64.411 dans l'île; en 1881, il n'y en a déjà plus que 46.822. En 1890, 39.000; en 1894, 30.000, et 23.326 en 1901.

Aussi, la production et l'exportation du sucre n'atteignent plus jamais les maxima de 1855-1865. Elles oscillent entre 28 et 30.000 tonnes. Peu à peu, sur les pentes externes, les terres d'altitude sont abandonnées; le sol est repris par le taillis dans les Hauts de Sainte-Suzanne, de Sainte Marie, du Guillaume; la colonisation recule; à Saint-Leu, le planteur redescend au-dessous de la route Hubert-Delisle. Hermann signale en 1902 qu'au Tampon la canne ne dépasse pas la route des Quatre-Cents. De 62.000 hectares, la canne tombe en 1869 à 43.000 et dès 1876 le sucre a baissé de 3 fr. 50 par cinquante kilos.

La crise appelle la crise. Les propriétaires, étranglés par la mévente du sucre, ne peuvent faire face aux obligations contractées; devant leur carence, puis devant celle de la colonie, elle-même criblée de dettes, le Crédit Foncier va faire opérer à son profit la confiscation de grands domaines, et accentuer par là la débâcle économique des familles créoles. Face au fiasco de la canne, les autres cultures rentables ont disparu et il ne faut compter ni sur le café, ni sur le girofle.

A cette période de marasme correspond un recul puis une stagnation de la population. De 207.786 en 1866, elle est redescendue à 169.493 en 1881, 163.881 en 1887 (—21,3 %). Elle se relève à 173.192 en 1897 et conservera ce chiffre jusqu'en 1921.

Ce n'est pas par absence d'excédent des naissances sur les décès; mais cet excédent ne peut compenser les départs massifs, et les immigrants qui restent manquent de femmes. Ce n'est que plus tard, lorsque ceux-ci seront fondus dans le reste de la population et que l'équilibre entre les sexes sera rétabli, que, l'exode des immigrants ayant cessé, la population reprendra sa marche ascendante.

La Réunion n'avait guère de moyens pour lutter contre une telle série d'épreuves. Le principal était d'essayer de trouver une nouvelle source de main-d'œuvre. La grande raison pour laquelle la Réunion poussera la France à la conquête de Madagascar, c'est l'espoir que les Malgaches seront mis à la disposition des Réunionnais comme main-d'œuvre à bon marché, et que la grande île deviendra chasse gardée pour les créoles. Des groupements de propriétaires vont essayer pendant trente ans d'introduire les engagés les plus divers: Australiens en 1872, Cafres de 1888 à 1895, Comoriens, Chinois, Tonkinois, et finalement Yéménites et Somalis, moyennant des tractations qui ressemblaient fort à la « traite », ce qui provoqua par ailleurs les refus de Java et du Japon, — tout cela se soldant par des échecs.

C'est alors que se répand l'institution du colonat partiaire — ou métayage: on se résigne à employer enfin la main-d'œuvre créole, mais en évitant d'employer des salariés.

Le colonat était, jusque là, le mode de travail réservé aux hommes libres; il n'était répandu que chez les Petits Blancs des Hauts et fort peu, le niveau de vie misérable de la plupart des propriétaires ne leur permettant guère d'avoir des colons. Mais on sait que, dans les hauts des domaines, des affranchis et Petits Blancs s'étaient installés et cultivaient parfois la canne selon ce mode d'exploitation; simple tolérance de la part du maître, plutôt que véritable emploi (1). Les immigrants

(1) DE CHATEAUVIEUX. « Histoire de Saint-Leu ». p. 36.

ayant terminé leurs contrats pouvaient aussi se faire colons; en fait, en 1886, sur 45.000 immigrants, il n'y avait que 2.075 colons, soit 5 % (1). Mais dorénavant, puisque le créole ne veut pas être un « engagé » et que l'on n'a plus le choix, l'institution du colonat se développe rapidement. En 1890, il y avait aux portes de Saint-Denis environ cinq cents colons ex-immigrants. Et en 1906, le gouverneur Guy constate le vaste mouvement social qui transforme peu à peu le système de l'engagement en colonat.

Mais le système ne pousse guère à l'effort. En 1904, il n'y a plus que 32.000 hectares de cannes (2). Découragée, désaxée, la population ne se défend plus. Elle se précipite, sans esprit de suite, sur toutes les ressources de hasard: quinquina, niaouli, aloès, paille de chouchou, à la mode pour les chapeaux entre 1900 et 1907. Cependant que, toujours habitué à l'unique travail de la terre, le créole ne se rend pas compte qu'il est en train de laisser perdre une des richesses de son île au bénéfice des Chinois et des « Z'arabes » qui profitent de son inertie pour lui enlever les ressources du commerce.

La prise du commerce de détail par les Asiatiques.

En 1871, le Conseil Général avait attiré l'attention sur le danger des Malabars qui accaparaient la culture et le petit commerce des légumes, et sur les Chinois qui arrivaient dans le pays depuis dix ans et s'y livraient au commerce de l'alimentation (3).

En fait, cela n'alla jamais bien loin pour les Malabars qui étaient fondus dans le reste de la population. Il n'en fut pas de même de deux mouvements, autrement cohérents et habiles, qui, à partir de 1870 environ firent tomber en quelques années tout le commerce de l'alimentation dans les mains des Chinois, celui des tissus dans les mains des musulmans de l'Inde, une partie du capital de l'île dans les mains des étrangers.

Avant même la suppression de l'esclavage, dès 1844, on avait fait appel, dans une petite mesure, à la main-d'œuvre chinoise. Il s'agissait alors de Chinois cultivateurs originaires le plus souvent du Fou-Kien. En 1845, il y en avait 728 dans l'île (4). La plupart de ces Chinois finirent par repartir, les derniers vers 1880.

Assez différente de ce mouvement fut une seconde immigration de Chinois tous originaires de Canton, qui vinrent librement, à titre privé, et pour faire du commerce de détail. Ils venaient souvent sur le conseil de parents ou d'amis chinois restés dans l'île ou revenus au pays. Mais ce mouvement n'est qu'un aspect particulier de la grande émigration chinoise autour de l'Océan Indien et du Pacifique. Humbles, modestes, vivant de rien, patients, ils arrivent avec une petite pacotille qu'ils écoulent et dont ils reconstituent les stocks par des envois de Chine. A force d'économies sou par sou, d'astuce, d'habileté — les créoles disent aussi de malhonnêteté — ils parviennent souvent à une petite fortune qui leur permet de faire venir leur famille, ou de céder leur fonds à un parent. Ils sont âpres au gain, ont la fureur d'amasser et cet esprit de suite qui manque tant au créole; ils ne reculent devant aucune occasion de bénéfice, si minime soit-il.

(1) LE ROY. « Rapport sur le colonat partiaire et les engagements fictifs ».

(2) COLSON. Op. cit.

(3) Conseil Général, 20^e séance (3 juillet 1871).

(4) GESLIN, dans NANTEUIL. V. p. 388.

Dans le même temps, des Indiens musulmans, originaires le plus souvent du Goujérat, commencent à débarquer à Bourbon. Le développement des transports et du commerce international favorise le brassage des peuples et les voyages d'émigrants. Ces Indiens musulmans indo-européens, les créoles les appellent des « Z'Arabes », parce qu'ils sont d'Islam. Les premiers arrivés étaient de pauvres agriculteurs: ils faisaient partie de cette marée indienne qui a déferlé sur les côtes de l'Océan, de l'Australie au Kenya et au Natal. Alors que le Chinois ne se livre qu'au commerce d'alimentation, le Z'Arabe s'occupe surtout des tissus, puis des chaussures, chapeaux, objets de mercerie, et finalement de tous les articles de bazar.

Le danger n'est signalé qu'en 1885, par une intervention au Conseil Général. M. Le Roy y déclare que l'Arabe ne sert qu'à écouler la camelote allemande et anglaise et concurrence les produits français; que les Chinois démoralisent le peuple par leurs loteries, jeux et recels. Mais ces étrangers trouvent aussi des défenseurs: ils rendent de grands services, ont organisé le grand commerce d'importation-exportation, font venir le riz, écoulent le sucre; « ils peuvent, à notre grand profit, venir nous apporter leur capital, leur intelligence, leur esprit industriel » (1).

Ainsi s'opère un nouveau recul des créoles: ayant laissé la culture de la canne aux Malabars, ils laissent l'alimentation aux Chinois, et tout le reste du commerce de détail aux « Z'Arabes » sous prétexte que le créole n'a pas le sens du commerce. Certains proposent d'endiguer le flot en établissant une taxe de séjour sur les étrangers (2). Bien entendu, Arabes et Chinois la paient sans difficulté et, en 1897, il y a dans l'île 547 Chinois, dont 17 femmes et 50 enfants, et 204 Arabes, dont 18 femmes et 33 enfants.

Il est difficile de suivre pas à pas ces arrivées successives. Malgré des recherches répétées, nous n'avons pu mettre la main sur les registres et sur les fiches d'étrangers délivrées à leur arrivée à ces premiers Asiatiques. Pour reconstituer la façon dont ils ont pu essaimer à partir de Saint-Denis (3), tout autour de l'île, et sont ensuite montés à la conquête des Hauts, nous avons dû recourir à l'état-civil afin d'y rechercher les premières naissances d'enfants à noms chinois; elles ne devaient pas suivre de très loin les premières arrivées.

Nous avons ainsi constaté que ces premières naissances se trouvent à Saint-Denis dès 1865. En 1871, il s'agit de l'enfant naturel d'un Chinois « commerçant » et d'une créole. Même fait en 1875; mais à partir de 1878, on trouve des noms de commerçants chinois et de leurs épouses, elles-mêmes chinoises: l'installation dans la capitale est faite. A Saint-Paul, le même processus: d'abord un enfant naturel avec une jeune créole en 1874, trois naissances de 1874 à 1880; puis les dates se rapprochent car les commerçants se fixent; un acte de 1882 mentionne un enfant de deux parents chinois; les deux témoins sont chinois; un

(1) CORNU. Conseil Général, 1885, p. 198, et BERTHAULT, id. p. 200.

(2) M. Bellier s'y oppose: « Je ne comprends pas qu'on traite d'envahisseurs les Arabes et Chinois qui viennent faire du commerce sous la protection des lois et qui, en définitive, sont utiles au pays... ». Babef déclare qu'il y a trente ans il n'y avait à Saint-Denis que deux commerçants indiens et chinois; actuellement, tout le commerce du riz est chinois: les consignations vont bientôt passer dans leurs mains; les Réunionnais devront alors faire comme les Mauriciens qui sont obligés de s'expatrier pour vivre. (Conseil Général, 1886, p. 260).

(3) L'Annuaire de l'île de la Réunion mentionne le premier commerçant chinois à Saint-Denis en 1861, à Saint-Paul en 1863, à Sainte-Marie en 1864, puis cesse d'en parler

enfant chinois né en 1883 se mariera à Saint-Paul en 1906..., les dynasties prennent racine. Au Port, première naissance en 1885...

Les Chinois s'installent d'abord dans les « quartiers » importants. En 1883, première naissance à Saint-Pierre et à Saint-Benoît. En 1884, à Saint-Louis, mariage d'un Chinois et d'une créole. En 1885, naissance à Sainte-Rose, en 1887 à Saint-Joseph.

La poussée de Saint-Denis vers Sainte-Rose semble plus rapide que celle de Saint-Paul vers Saint-Leu. Encore y a-t-il des zones laissées pour compte au début. Ce n'est, semble-t-il, que lorsque Saint-Denis et Saint-Benoît ont été suffisamment pourvus d'épicerie que les Chinois se sont installés dans la zone intermédiaire: Bras-Panon n'est atteint qu'en 1889. En 1891, une naissance à Sainte-Suzanne, puis plus rien jusqu'en 1910. A Saint-André, nous n'avons trouvé de naissance qu'en 1895.

Ce qui semble établi, c'est que les Chinois ne se sont lancés à la conquête de l'intérieur qu'une fois la côte suffisamment pourvue, et que, à part Saint-Joseph, ils ont évité longtemps la côte Sud, trop peuplée de Blancs. Cependant ils sont à la Plaine des Palmistes dès 1890. A part ce cas exceptionnel, c'est après 1900 que les Chinois montent dans les Hauts. En 1901, lorsque l'état-civil s'ouvre à la Saline, il y en avait déjà. En 1903, les deux premières naissances au Tampon. En 1905, Trois Bassins capitule à son tour, puis l'Entre-Deux en 1918.

Il y eut ensuite un net ralentissement dans la marée des Fils du Ciel, et même un temps d'arrêt. La première vague s'installe. Ce n'est qu'en 1927 qu'on voit déferler la deuxième génération, sur le Sud (Saint-Philippe, 1927; Petite-Ile et Etang-Salé, 1930). En même temps a lieu la pénétration dans l'intérieur: Cilaos, 1925, puis Plaine des Cafres, et enfin Salazie, à la veille de la seconde guerre mondiale.

On peut donc dire que le peuplement chinois a débuté par une arrivée progressive de jeunes Chinois célibataires entre 1875 et 1900. Ils ont peu à peu pris pied sur toute la périphérie de l'île, et y ont « fréquenté » puis épousé de jeunes créoles. Ce n'est que très exceptionnellement qu'ils ont fait venir des Cantonaises. Une deuxième génération, née vers 1890-1910, dans l'île, s'est incorporée à la société créole dans une large mesure. Elle a achevé la conquête des Hauts vers 1925-1940. Les premiers Chinois enrichis ont fait venir de Canton frères, cousins, amis, qui ont débuté chez eux comme commis et se sont ensuite établis à leur compte.

Il est beaucoup plus difficile de suivre la diffusion des Indiens musulmans, car ils sont presque uniquement concentrés dans les grandes agglomérations. Ils sont, eux aussi, arrivés entre 1880 et 1900. Les recensements en mentionnent 200 en 1887, 204 en 1897, 377 en 1907. Mais il est alors probable que sous le titre d'« Arabes », ces recensements groupent ensemble yéménites et musulmans de Bombay. Ils s'installent vite sur la côte, avec leur machine à coudre et leur chemise pendante sur leur pantalon; beaucoup sont d'abord tailleurs au coin des rues, comme dans toute l'Afrique orientale. Par ce métier, ils deviendront vite marchands de tissus. C'est surtout, dit-on, les profits réalisés pendant la guerre 1914-1918 qui les ont définitivement installés dans l'île. En 1921, le recensement indique, cette fois-ci sans équivoque possible, 709 « Indiens de Bombay ». Ils n'arrivent qu'assez tard dans l'intérieur, où ils sont beaucoup moins nombreux que les Chinois: non seulement il n'y en a pas dans les îlettes, mais ils manquent dans bien des localités. En 1924, il y en a à la Rivière; ils sont installés depuis peu

à Cilaos, à Hell-Bourg, à l'Entre-Deux; mais en 1954 on n'en trouvait encore ni à la Plaine des Cafres, ni à Saint-Philippe, ni aux Avirons.

La conquête des Hauts par le géranium.

Au milieu de la période de crise, surgit un espoir imprévu; les planteurs vont repartir à l'assaut et dépasser de beaucoup la limite atteinte par la canne au temps de sa gloire; c'est la dernière étape de l'occupation du sol, celle du géranium.

Depuis longtemps, les esprits inventifs étaient à l'affût de ressources nouvelles pour l'île. Les recherches se fixèrent à la fin du XIX^e siècle sur la distillation des plantes essentielles. Le vétyver, venu de l'Inde, avait été introduit dans l'île au début du XIX^e siècle, et le géranium, originaire d'Afrique du Sud, sous le Second Empire; l'ylang-ylang avait été apporté des Philippines vers 1880 (1). En 1872, Duchemann, à la Plaine des Palmistes, demandait l'autorisation d'installer un alambic, pour des essais qui eurent lieu en 1873 et 1874 sur diverses plantes. Cependant qu'à la Plaine d'Affouches, Arnoux arrive en 1882 à produire la première essence de géranium, les frères Péverelly, à Saint-Pierre, se livrent à des expériences pour distiller de nouveaux parfums: en 1888, Fernand distille le vétyver, en 1890 Alfred distille le patchouli, le champac, l'ylang-ylang; en même temps, Boisjoly Potier, à la Plaine des Cafres, se tournait vers le géranium et le distillait avec plein succès.

Lorsque les premiers résultats eurent été concluants, ce fut un engouement, face à la débâcle de la canne. Tel un « rush » de chercheurs d'or, une première vague de défricheurs et de planteurs de géranium déferla entre 1900 et 1913. L'assaut partit du Tampon, centre peuplé et plein d'initiative. De 1888 à 1900, de riches plantations de vanilles y avaient prospéré. L'idée d'une culture précieuse enthousiasma les Tamponnais qui partirent à l'assaut des forêts et des vanilleraies. On planta d'abord le géranium le long de la route des Six-Cents, et il descendit parfois jusqu'à 400 mètres. Au Nord, il escalada les pentes, atteignit la forêt du 14^e kilomètre; les bûcherons firent rapidement tomber les vastes forêts des domaines Kervéguen et Choppy, et le géranium monta de 1.000 à 1.400 mètres. A travers la forêt dont il ne reste plus rien dans cette région, il atteint bientôt la Plaine des Cafres. Comme la distillation du géranium exige une grosse consommation de bois et qu'il faut renouveler le stock, on prend l'habitude de reboiser en acacias les sols épuisés par cinq ou six ans de géranium, ce qui apaise partiellement les Forestiers. Ainsi s'établit un nouveau genre d'exploitation basé sur le défrichage cyclique et qui ressemble étrangement à la culture sur brûlis des primitifs: la hache et l'incendie, les plants de géranium dans des sols d'où émergent les vieux troncs, du géranium cinq ou six ans, dominé par la silhouette trapue de l'alambic, une dizaine d'années en acacia, puis on recommence. Cela donne un type de paysage coupé, du genre pré-bois, caractéristique actuelle des Hauts de l'île.

Comme dans les « rushes » classiques, les équipes de pionniers qui coupent la forêt précèdent l'équipe des planteurs. Une fois la forêt du Tampon à terre, les pionniers passèrent à l'Entre-Deux, puis allèrent louer leurs bras dans les Hauts de Saint-Louis. Pendant qu'ils abattaient la forêt des Macques, les alambics s'allumaient à l'Entre-Deux, puis

(1) D'après PEROTIN. Note inédite sur les plantes à parfum, 1957.

gagnèrent à leur tour les Macques où un nouveau centre de vie et d'exploitation se créa.

Par les Manirons, les défricheurs abordèrent les Hauts de l'Etang Salé, puis le Tévelave. Leur flot destructeur fila ensuite vers le Nord, au-dessus de la route Hubert-Delisle et, entre les courbes de 800 et de 1.400 mètres, abattit une grande partie de la forêt des Hauts de Saint-Leu et de Trois-Bassins. Tous les propriétaires de cannes, dont les domaines grimpaient entre deux ravines jusqu'à la ligne domaniale des 1.400 mètres, firent appel à ces défricheurs, ravis du profit qui attendait leurs terres. Seules les Eaux et Forêts parvinrent, entre 1.500 mètres et la zone des brandes, à conserver une très étroite bande de tamarins. Derrière les pionniers, suivaient les Petits Blancs du Tampon: toute la région du Bras de Pontho à Montvert en fournissait; ils installèrent leurs cases le long de la route Hubert-Delisle et tous les Hauts de Saint-Leu et de Trois-Bassins en furent peuplés. En 1904, de Cordemoy signale 250 alambics dans l'île, dont 60 à la Plaine des Cafres.

Le grand cyclone de 1913, puis la guerre de 1914-1918 suspendirent provisoirement la rage destructrice des pionniers. La deuxième vague déferla à partir de 1916, cette fois-ci dans les Hauts de Saint-Paul. Les bûcherons, toujours des Tamponnais, louaient leurs bras toujours plus loin vers le Nord. Ils arrivèrent au Guillaume vers 1916-1918, puis ils franchirent la Rivière des Galets et défrichèrent le Dos d'Ane, qui depuis la crise de la canne, avait perdu la moitié de ses habitants.

Il était difficile de continuer: en atteignant la région trop humide du Vent, les bûcherons et les colons Tamponnais s'arrêtèrent, vers 1924-25. Plusieurs — en vertu de la vitesse acquise — dépassèrent la capitale et s'installèrent comme petits propriétaires au Bois de Nèfles Saint-Denis où ils sont encore, après avoir ainsi fait le tour de la moitié de l'île.

En revanche, les Cirques ne s'intéressèrent que très peu à la nouvelle culture; c'est que les Tamponnais répugnaient à s'enfermer dans ces bouts du monde isolés; du reste, les sols de brèches n'étaient guère favorables; les cirques ont donc gardé plus stricte l'économie vivrière traditionnelle et misérable, à laquelle s'ajoutent simplement les petits profits procurés par l'exploitation des eaux thermales et par les villégiateurs.

Le fond du marasme.

La conquête de nouvelles terres pour le géranium, terres que l'érosion va dévaster, ne suffit pas, loin de là, à arrêter une stagnation qui, commencée vers 1880, va se prolonger jusque vers 1920.

Il ne s'agit plus de décadence, mais seulement d'immobilisme, car l'île produit tout de même 40.000 tonnes de sucre, des essences de haute valeur et une vanille de réputation mondiale. Mais, après le recul de 1880, la situation se stabilise dans la routine.

En réalité, une fois passé le concours de circonstances qui avait provisoirement créé une prospérité brillante, mais factice, le créole se retrouve face à lui-même et ne pouvant guère compter que sur lui-même. C'est alors que la Réunion recueille les fruits amers de la nostalgie de l'esclavage: depuis toujours, elle a vécu du régime de facilité: elle a vécu sur l'esclavage, puis sur l'immigration; plutôt que d'accepter un travail régulier, le Blanc est allé vivre en forêt de la

vie des primitifs; plutôt que d'épargner sa terre par un travail plus rentable, mais qui demandait plus d'effort, il a dilapidé son sol et ses forêts; plutôt que de payer un juste prix, il a surpeuplé l'île de milliers d'étrangers à sa civilisation; plutôt que de commercer, il a favorisé l'entrée de commerçants qui drainaient les capitaux de l'île; et maintenant que, l'immigration terminée, personne ne veut plus venir dans la « Perle de l'Océan Indien », le rendement et le profit du travail baissent brusquement et le créole n'accomplit plus que la partie strictement indispensable d'un travail qui ne lui rapportait beaucoup que tant qu'il trouvait quelqu'un pour le faire à sa place. Aussi, les années de prospérité ont fini par créer cette mentalité que si rien ne va plus c'est la faute de l'Etat, et le créole attend que l'Etat se décide à venir au secours de l'île (1).

Ce n'est pas qu'on ne fasse rien; mais on essaie tout sans esprit de suite, sans volonté de conclure. On s'« emballe » successivement sur le port de Saint-Pierre, alors que celui de la Pointe des Galets est plus que suffisant; sur le chemin de fer de Saint-Joseph; sur un funiculaire à construire de Saint-Denis au Brûlé; on s'« emballe » encore sur de nouvelles cultures ou des cultures abandonnées qu'on veut reprendre: quinquina, thé, ramie; on reparle du coton; on en a planté 100.000 pieds sous les filaos de la côte Sous-le-Vent en 1905; on en a récolté 1.600 kilos en 1906, puis on n'y pense plus, car on parle du mûrier de Cilaos. La paille de chouchou, lancée par une demoiselle Zélida Payet, fait fureur quatre ans chez les modistes en France, de 1904 à 1907; l'aloès devient ensuite la panacée: depuis 1902, beaucoup de planteurs demandent des concessions dans les environs de la Rivière Saint-Etienne; celles-ci une fois obtenues, ils ne font rien. Le tabac semble soudain d'un grand avenir, mais le planteur qui s'est toujours refusé à le préparer selon les indications de la Régie, est ulcéré lorsque la Régie refuse de le lui acheter. En 1908, l'ananas est à la mode. Il fut même question, en 1912, de l'élevage des autruches: le Conseil Général délégua gravement un de ses membres à une « Commission des autruches » chargée de recueillir les demandes des éleveurs volontaires. Une si grande bonne volonté est touchante; il est navrant de constater que de toutes ces tentatives, il ne sort rien que des rapports et de la politique. En réalité, on ne fait que de la politique, et c'est pour soutenir tel ou tel ami politique qu'on est pour ou contre les autruches.

Impuissance à créer. La production, bien déchue, permet à l'île de « vivoter ». La crise économique sévit surtout jusqu'en 1906. La dépréciation des produits de l'île continue: le sucre est en 1902 à 37 F, en 1903 à 25 F les cent kilos; la vanille est à 55 F le kilo en 1900, à 10 F en

(1) Nous n'oserions parler ainsi, si nous ne pouvions abriter notre opinion derrière celle de personnes autorisées, dont des créoles lucides. Voici ce que disait en 1906 M. Augagneur, gouverneur général de Madagascar: « L'état matériel de la Réunion est précaire, son état moral, responsable en partie de l'état matériel est plus lamentable encore. En réalité, ce pays meurt de la politique créole. Habitué à vivre de la politique, le créole n'a plus travaillé ». Le gouverneur Richard, en 1887, le disait déjà: « La colonie est misérable, l'agriculture souffre, l'argent manque..., nous sommes tributaires du dehors pour les bras destinés à l'agriculture, alors que nos villes et nos campagnes sont infestées par une armée de désœuvrés..., le créole ne veut rien faire... » et il ajoute: « En parlant ainsi, je ne voudrais contrister personne, mais je ne saurais trop vous exprimer le sentiment pénible que j'éprouve en voyant votre belle colonie si malheureuse avec d'aussi grands éléments de richesse, en songeant que cet état misérable vient surtout de ce qu'on n'y veut pas travailler ». (Rapport du gouverneur général Augagneur au ministre des Colonies. Archives Réunion. M. Cabinet du gouverneur, et discours du gouverneur Richard. Conseil Général, 1887, p. 7).

1905; les cyclones de 1904 et 1905 ont dévasté les plantations; on comprend que les planteurs soient découragés; le mouvement commercial, qui atteignait 87 millions de F en 1860, n'était plus que de 48 millions en 1901, et en 1906 de 24. Les superficies en cannes ont diminué de 50 % depuis 1860, le sucre de 20 % seulement, car le rendement a cependant augmenté; il est encore pourtant bien faible. La loi douanière de 1892 ne peut qu'accroître le marasme. Suprême disgrâce: on avait créé en 1897 un Service de l'Agriculture et il est supprimé en 1912; motif: n'a rendu aucun service!

Pour couronner le tout, l'implacable Crédit Foncier tient la colonie en vasselage (1). Il jette à la mer 400 barriques de sirop, il fait des avances sur récolte illégalement, il sabote même des domaines qu'il a confisqués, — tel celui du Baril, à Saint-Philippe, — pour que ces domaines n'arrivent pas à produire les sommes qui suffiraient à liquider leurs dettes.

A cela s'ajoute une misère physiologique effrayante dans le peuple, c'est-à-dire dans les 90 % de la population. Elle est soulignée de divers côtés: paludisme, alcoolisme, manque complet d'hygiène. Une misère sociale aussi grave est trop facilement acceptée par les riches bourgeois qui veulent « tenir » le petit peuple par l'ignorance, et les « avances » financières qui le mettent dans leurs mains... Mais cette misère est tellement souriante et aimable que les visiteurs s'y trompent, égarés par les écrivains locaux. Ce que ne disent pas les romanciers qui peignent cette époque de « rêve », où tout est beau et bon à la Réunion, c'est que le tiers de l'île est condamné à la misère et à l'abandon (2).

3. Les débuts du relèvement après 1920.

Cependant, depuis 1906, quelques signes d'amélioration se manifestent (3). On voit augmenter à la fois la production et le rendement des sucres, les surfaces cultivées, le nombre de colons, la valeur des terres; les exportations, pour la première fois depuis 1882, dépassent les importations.

Comme on se méfie désormais de la monoculture, on constate un net essor des cultures vivrières et de nombreuses cultures d'exportation. Les plantes à parfum dominent désormais l'économie des Hauts; sur les basses pentes, les superficies mises en vanille ou en café doublent ou triplent. La guerre de 1914-18 donne un coup de foudre à l'économie réunionnaise; le prix du sucre monte fortement et l'île en vend beaucoup à la France, privée de ses betteraves. Les années 1919-1921 montrent un groupe de grands propriétaires et d'usiniens solidement reconstitué grâce à des bénéfices récents. Ces bénéfices permettent des investissements pour la modernisation d'usines et la reconstitution d'exploitations jusque là déficitaires ou à direction étrangère au pays.

Il semble en effet que l'un des éléments essentiels du redressement soit le démantèlement des grands trusts agricoles, qui se morcellent dans la décennie de 1915 à 1925 (4). Les administrateurs nouveaux sont décidés

(1) Rapport Brunet. Conseil Général, 1890.

(2) Gouverneur Guy, 16 avril 1909. Sur cette époque, voir les principaux romans de Marius Ary Leblond.

(3) Gouverneur Rodié. Conseil Général, 1911.

(4) Voir Ch. IV, p. 198.



Les Pentes de la planèze occidentale du Grand Bénard. — Régularité de la pente externe. Erosion et ravines radiales. Netteté des crêtes.
Etagement des zones: savane littorale; replat des Hauts de Saint-Paul (La Saline, Trois Bassins); pentes supérieures avec lambeaux de forêts.
Encaissements en hémicycle de la Grande Ravine, découpés dans la planèze, avec tracé de son ancien cours (au dessus du grand méandre terminal).
Echelle 1/50.000 environ.

Photo Institut Géographique National.



PLAINE DE SAINT-ANDRE

Plaines du Bois-Rouge et du Champ-Borne, correspondant au cours inférieur de la Rivière du Mât (en bas). — Habitat en rue le long de la route nationale (Quartier Français, Cambuston, Saint-André-ville). Basses pentes entièrement cultivées (cannes). Petite propriété au Champ-Borne (à droite). Grands domaines du Bois-Rouge, Menciol, Deux-Rives, etc... Echelle 1:50.000^e environ.

Photo Institut Géographique National.

à moderniser les méthodes. Léonus Bénard, à partir de 1918, groupe Pierrefonds, le Gol, Casernes; c'est le dernier représentant de très gros domaines familiaux; pour le reste, les sociétés anonymes remplacent les grands féodaux; les Conseils d'Administration sont décidés à gagner des dividendes; ce ne sont plus des agronomes, mais des agents de change qui sont administrateurs de plusieurs sociétés à la fois. Bref, toute cette redistribution des terres dans l'île et l'arrivée de nouvelles équipes sont de bonne augure. Ce n'est pas que les nouveaux dirigeants se soucient beaucoup du sort de la masse, mais ils se soucient de remettre l'île au travail. L'état démographique est redevenu bon, car les immigrants sont fondus dans le nombre, et l'accroissement naturel de la population reprend pour ne plus s'arrêter.

La conjoncture économique est également bonne. Pendant quinze ans, par suite d'accords avec les betteraviers et les sucriers des Antilles, les cours du sucre et du rhum sont satisfaisants. Le contingentement qui devra être établi très vite n'empêche pas de bien vendre les denrées d'exportation. Certes, le prix en est factice, — l'équilibre agraire est très fragile (1), — mais les apparences sont bonnes et les droits de sortie alimentent régulièrement le budget.

Du coup, l'espoir renaît; on songe aussitôt à la main-d'œuvre. On se met à chercher. De 1923 à 1927 eut lieu la fameuse introduction des Antandroy. Ce fut un échec total; incapables de se plier à une vie qui, du reste rappelait trop celle des camps de travail malabars, les Tandroy désertèrent les plantations et durent être rapatriés de 1927 à 1932. On se tourne alors vers les Somalis, qui arrivent en 1926, au nombre de 120 (2).

Tous les autres projets, négociés avec les Indes, Java, le Japon (3) échouèrent en raison des conditions offertes, trop misérables. La Réunion n'avait décidément pas de chance. On pensa enfin à Rodrigue! En deux convois, 725 Rodriguais arrivèrent en août 1933, enthousiastes. Ils vivaient mal dans leur île surpeuplée; ils portaient de beaux noms français: Gontran, Guillaume, Gentil. Puis paludisme et béri-béri s'en mêlèrent; la vie leur parut très chère; le statut de 1887 ne leur étant pas appliqué, personne ne défendait leurs intérêts. Après une campagne d'agitation, ils descendirent en masse sur Saint-Denis le 15 janvier 1934 et refusèrent de regagner les « quartiers ». Ils furent presque tous rapatriés de février à mai, les derniers en 1935.

Ainsi végétait cette belle Réunion, sa petitesse et son traditionnalisme routinier l'empêchant à tous coups de se dégager de la médiocrité, malgré la valeur civilisatrice de sa société. Il fallait un renouvellement complet des méthodes. La départementalisation de 1946 semble avoir été, en ce sens, un événement d'une importance considérable.

(1) Voir ch. XII, paragr. II B.

(2) Archives M. Immigration, 1902-1923.

(3) On s'adressa au Hedjaz en 1926-1927. Quelques « bakchichs » aidant, on y trouva quelques ministres qui fermèrent les yeux sur des recruteurs qui organisèrent une « traite » d'engagés « volontaires », lesquels s'enfuirent en profitant des escales. (Sources personnelles).